



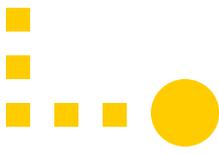
Commission :
Etat des milieux aquatiques
et milieux annexes

SAGE Alagnon

7 février 2014

Massiac





- **Rappel sur l'outil SAGE et les perspectives**
- **Méthodologie du diagnostic et planning**
- **Points-clés du diagnostic environnemental sur l'état des milieux aquatiques**
- **Concertation : diagnostic sectoriel, définition des enjeux et hiérarchisation**



Qu'es-ce qu'un SAGE ?

- ✓ **Outil stratégique de planification de la ressource pour chercher à concilier développement économique, aménagement du territoire et gestion durable des ressources en eau**
- ✓ Les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) ont été créés par la loi sur l'eau de 1992, puis modifiés par la DCE 2000 et la LEMA de 2006 : création d'un règlement, augmentation de la participation du public, intégration des objectifs de la DCE, ...



Contenu du SAGE ?

Il comprend :

Un plan d'aménagement et de gestion durable (PAGD) qui définit les objectifs prioritaires du SAGE et les diverses dispositions, ainsi que les moyens matériels et financiers pour les atteindre

Un règlement qui définit des règles directement opposables aux tiers.

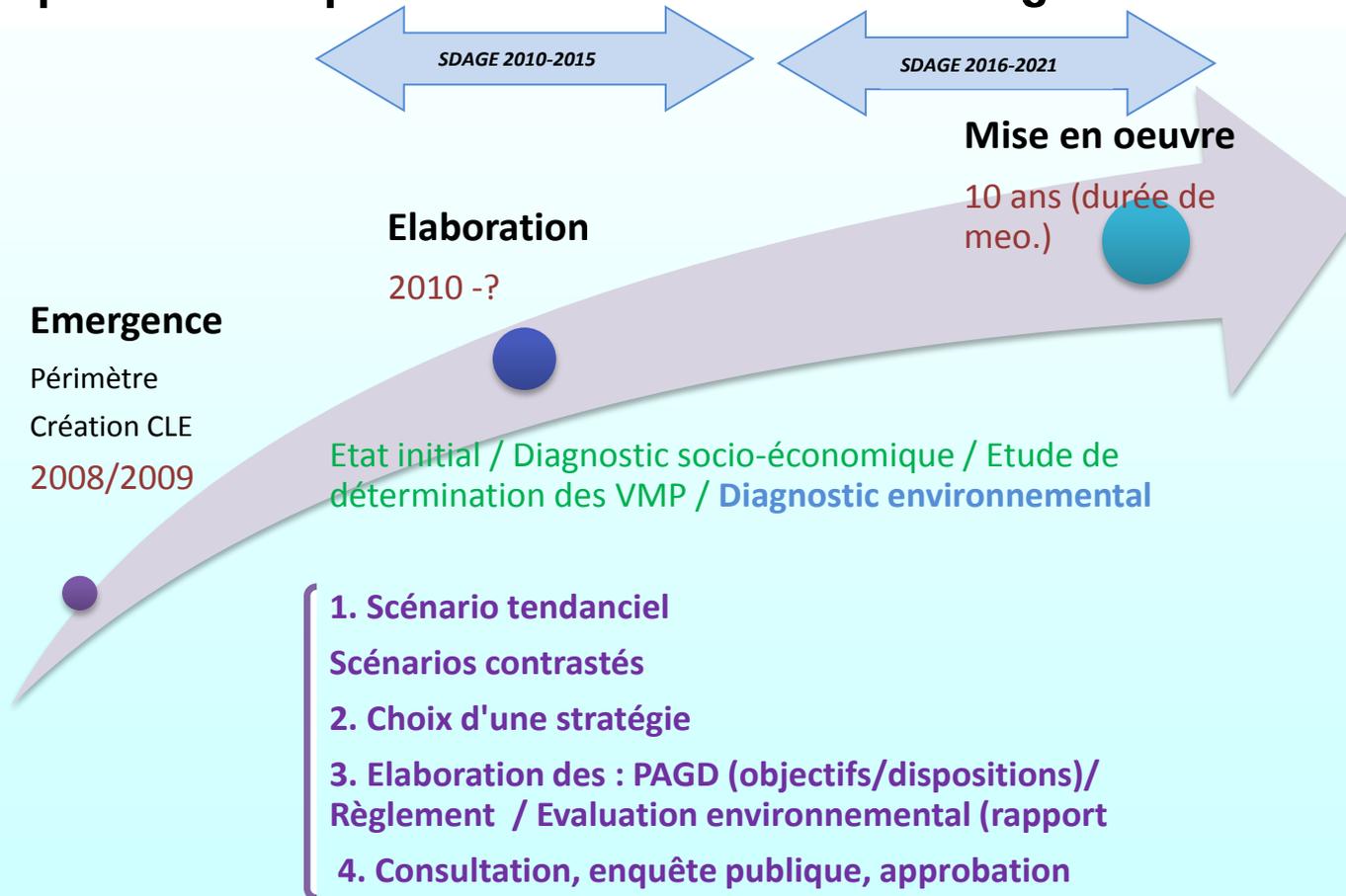
Exple de règle : interdire les protections de berge dans l'espace de mobilité fonctionnel

Un rapport environnemental pour évaluer, réduire et/ou de compenser les incidences éventuelles de la mise en œuvre du SAGE sur les autres compartiments de l'environnement

Le SAGE est élaboré par la CLE et soumis à consultation des collectivités et enquête publique avant approbation par arrêté préfectoral.



Phasage prévisionnel pour l'élaboration du SAGE Alagnon





- **Rappel sur l'outil SAGE et les perspectives**
- **Méthodologie du diagnostic et planning**
- **Points-clés du diagnostic environnemental sur l'état des milieux aquatiques**
- **Concertation : diagnostic sectoriel, définition des enjeux et hiérarchisation**



Objet/méthodologie du diagnostic environnemental

Synthétiser les données disponibles afin de **caractériser les masses d'eau superficielles** (cours d'eau, plans d'eau, annexes hydrauliques, zones humides, zones d'érosion, ouvrages hydrauliques ...) **et souterraines**

- **délimitation DCE issue du SDAGE et caractérisation quantitative, qualitative et écologique**

Analyser les principales pressions domestiques, agricoles, industrielles, touristiques ... et leurs impacts cumulés (rejets, prélèvements) sur les masses d'eau considérées

Confronter l'état des ressources et les pressions qu'elles subissent afin d'identifier les **grands enjeux** par thématique et par masse d'eau et finalement les grands enjeux du bassin versant (diagnostic sectoriel)

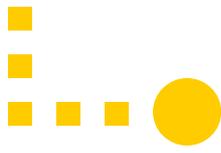


Planning du diagnostic environnemental





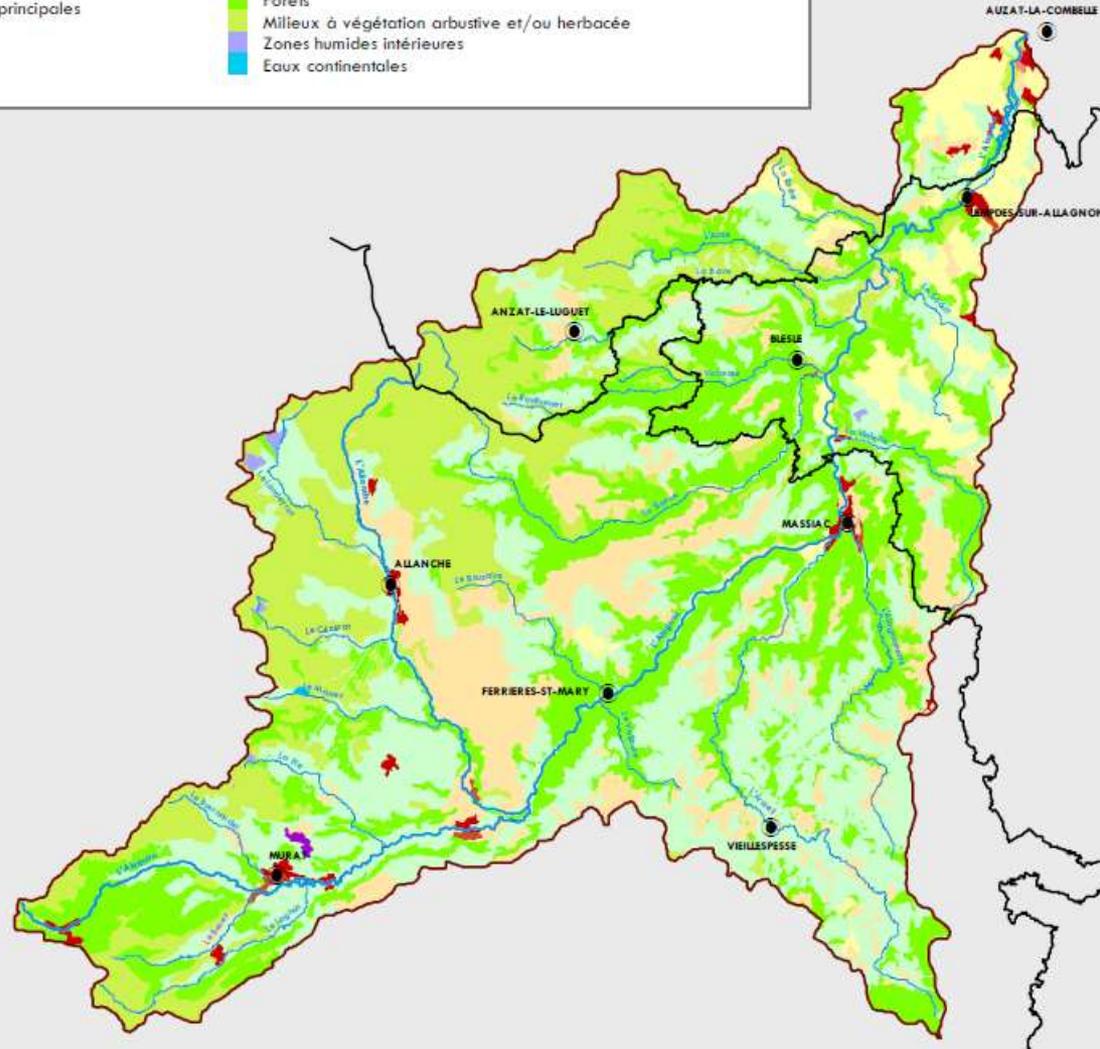
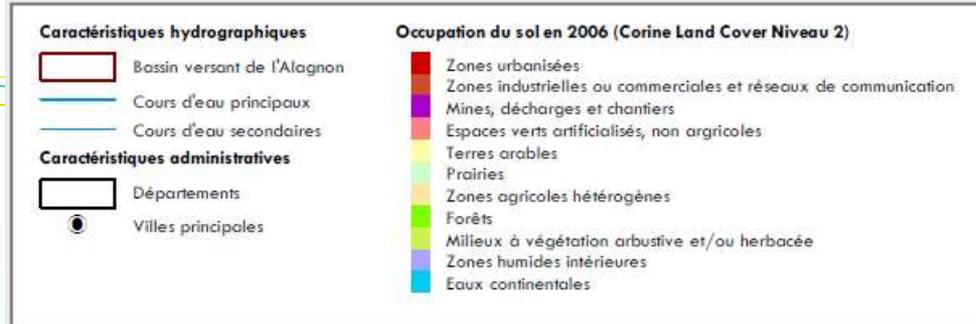
- **Rappel sur l'outil SAGE et les perspectives**
- **Méthodologie du diagnostic et planning**
- **Points-clés du diagnostic environnemental sur l'état des milieux aquatiques**
- **Concertation : diagnostic sectoriel, définition des enjeux et hiérarchisation**



Etat des milieux

L'occupation des sols

- ✓ Territoires agricoles : 49,7%
- ✓ Milieux forestiers ou semi-naturels : 48,9%
- ✓ Zones humides : 3,5%
- ✓ Surfaces urbanisées : 1%

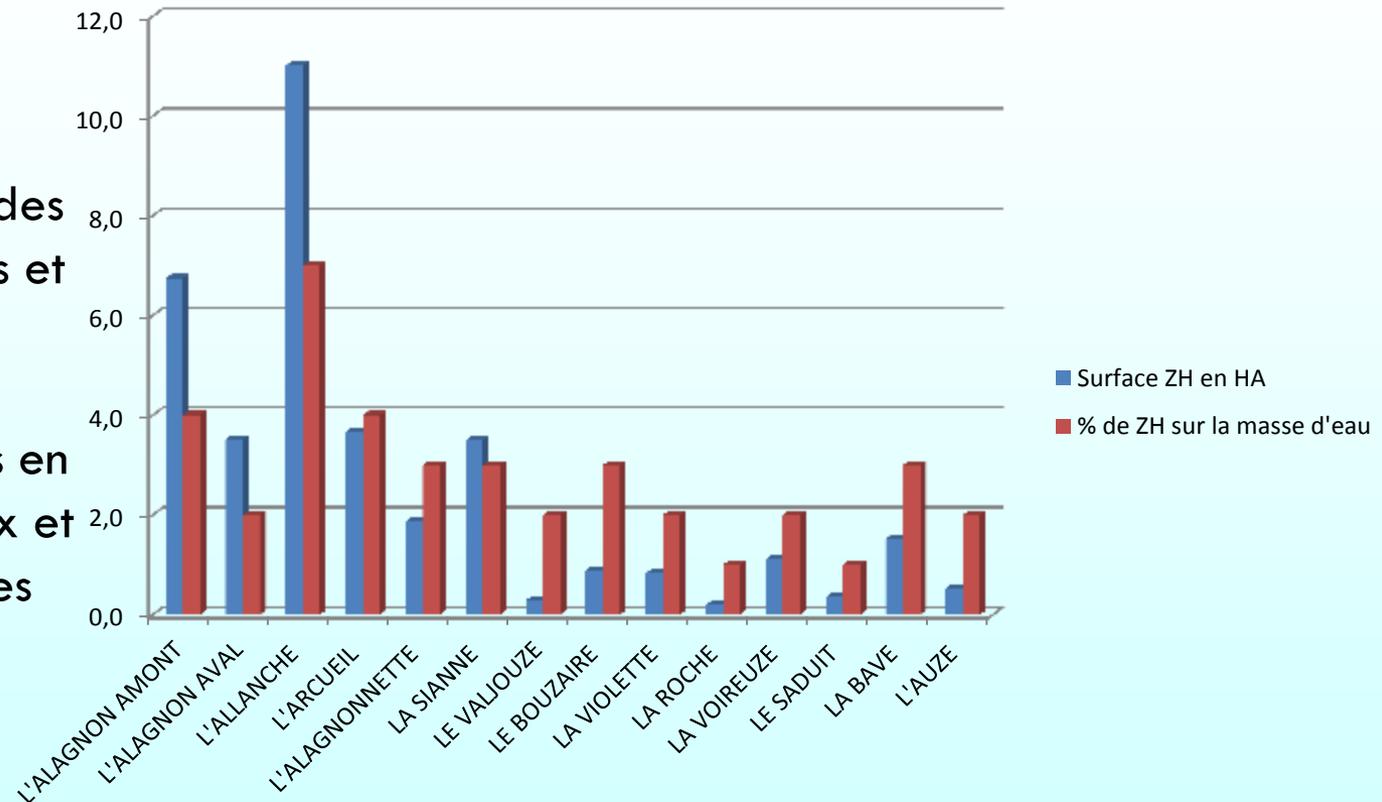




Etat des milieux

Les zones humides

- ✓ 3 613 Ha
- ✓ Peu de zones humides sur les pays coupés et l'aval du BV hors plaine alluviale
- ✓ Secteurs très riches en ZH : hauts plateaux et zones montagneuses

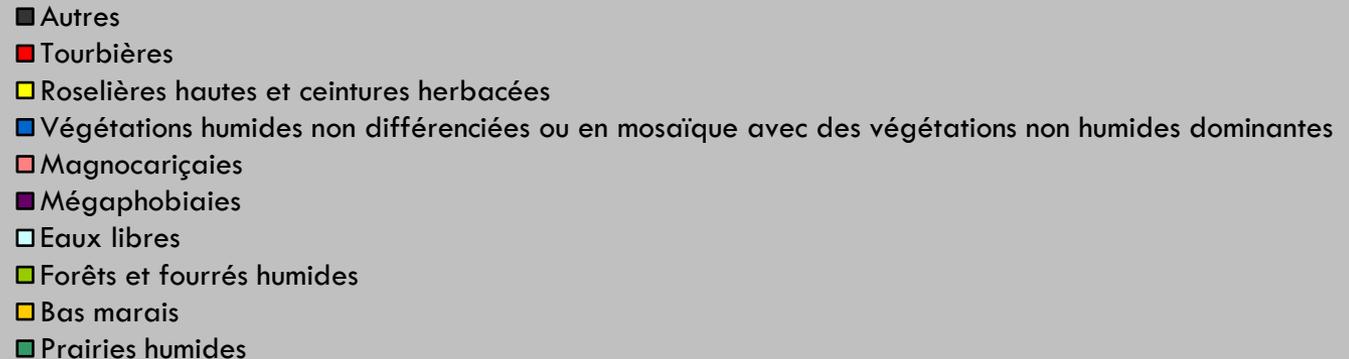
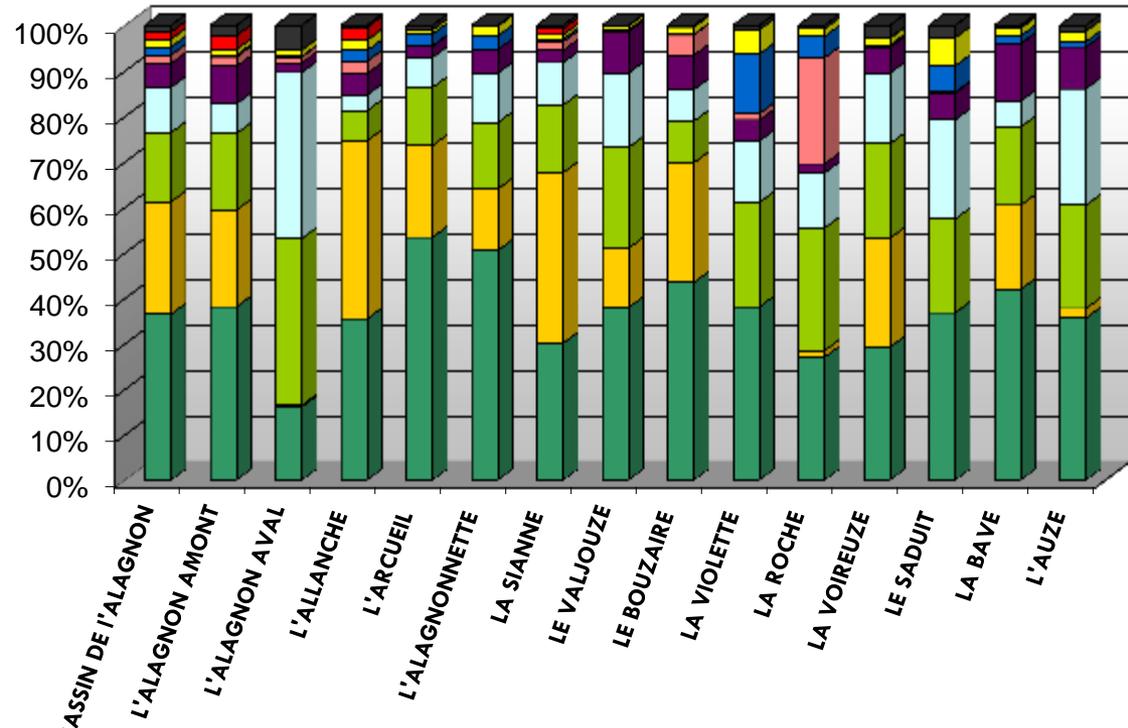


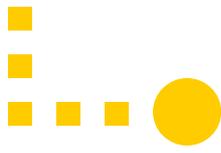


Etat des milieux

Les différents types de zones humides

- ✓ Prairies humides dominantes (36,5%)
- ✓ Bas-marais typiques de l'étage montagnard (25 %)
- ✓ Fourrés et forêts humides (15,5%)
- ✓ Puis : Saulaies marécageuses, roselières, magnocariçaies, tourbières (1,6%)
- ✓ 59 espèces végétales d'intérêts patrimonial

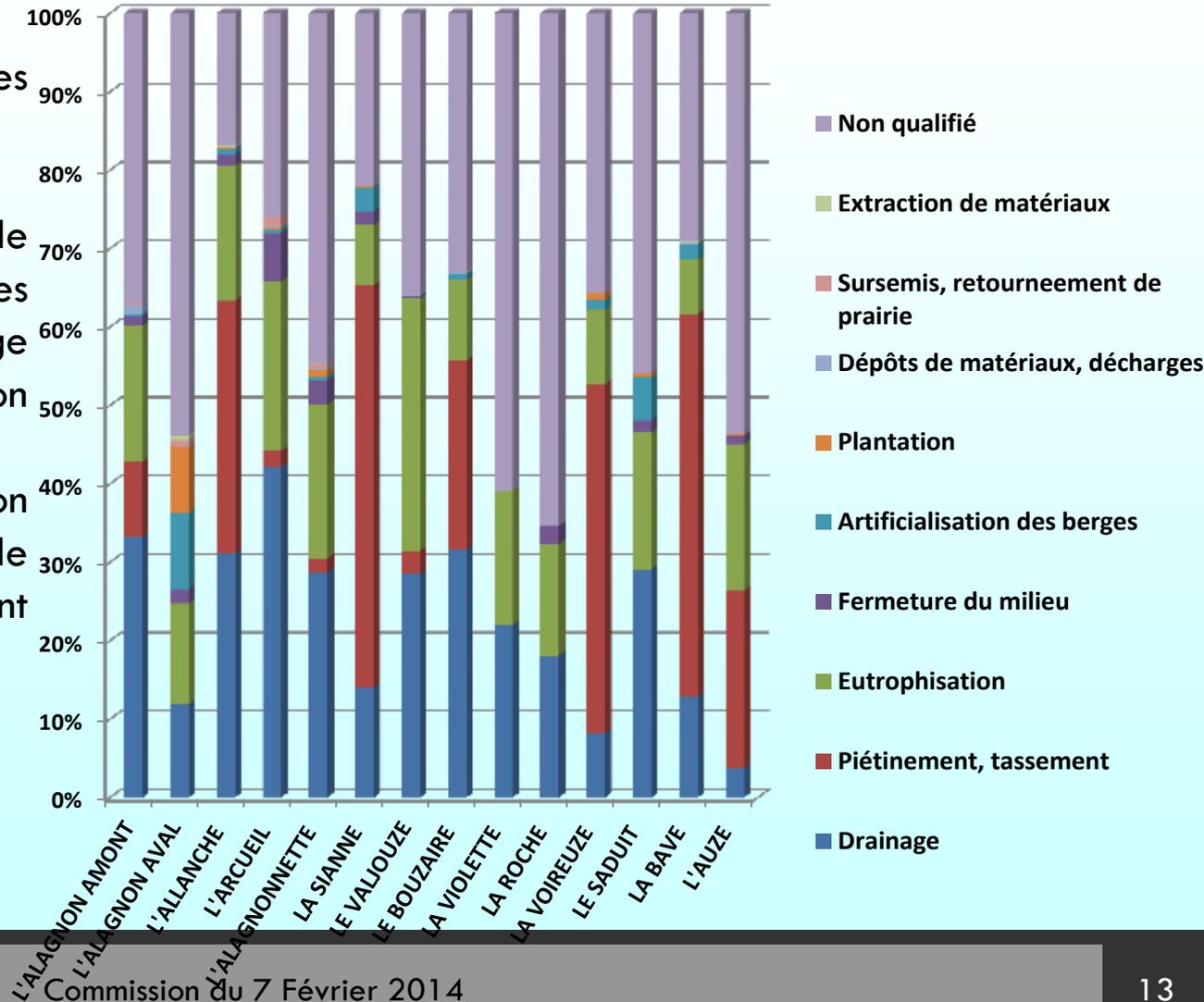


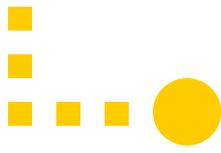


Etat des milieux

Etat et dégradations des zones humides

- ✓ Seulement 10% des zones humides sont en bon état.
- ✓ Causes de dégradation : le drainage et le captage des sources (AEP), le surpâturage et la fertilisation (surpiétinement, eutrophisation) destruction par l'exploitation industrielle de tourbe ou le comblement de zones marécageuses

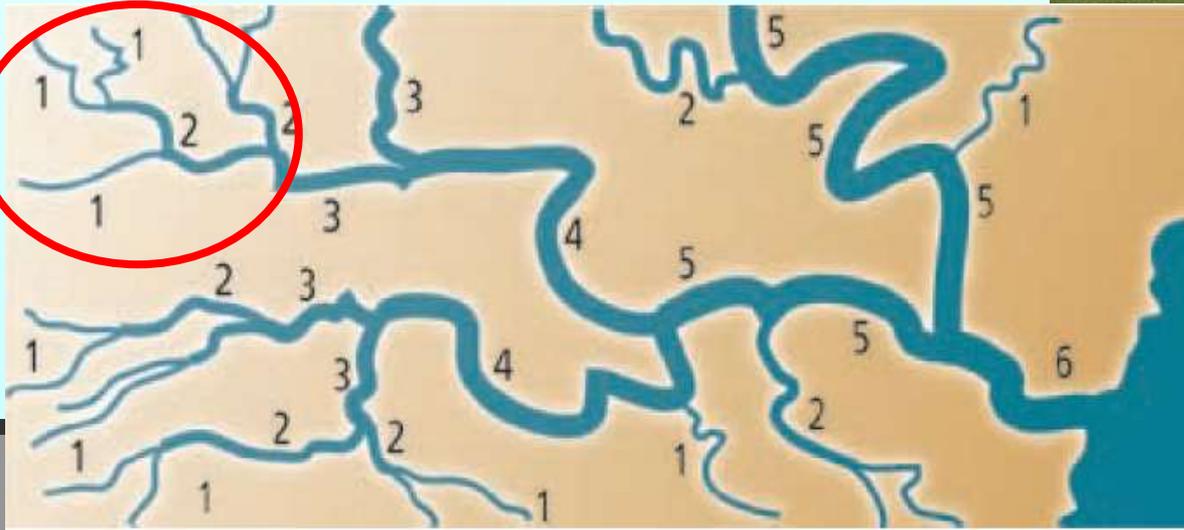




Etat des milieux

Les têtes de bassin versant

- ✓ SDAGE Loire-Bretagne 2010-2015 : capital hydrologique/milieu écologique à préserver (grande biodiversité)/zone de reproduction des migrateurs/zone tampon/atout touristique
- ✓ Zones fragiles : dégradation rapides si soumises aux activités humaines (sylviculture, piétinement, labourage, réalisation d'infrastructures,...)
- ✓ Définition : cours d'eau à rang de Stralher ≤ 2 et pente $> 1\%$ (problème ici zones de plateaux des têtes de BV).
- ✓ Inventaire et règles de gestion à réaliser





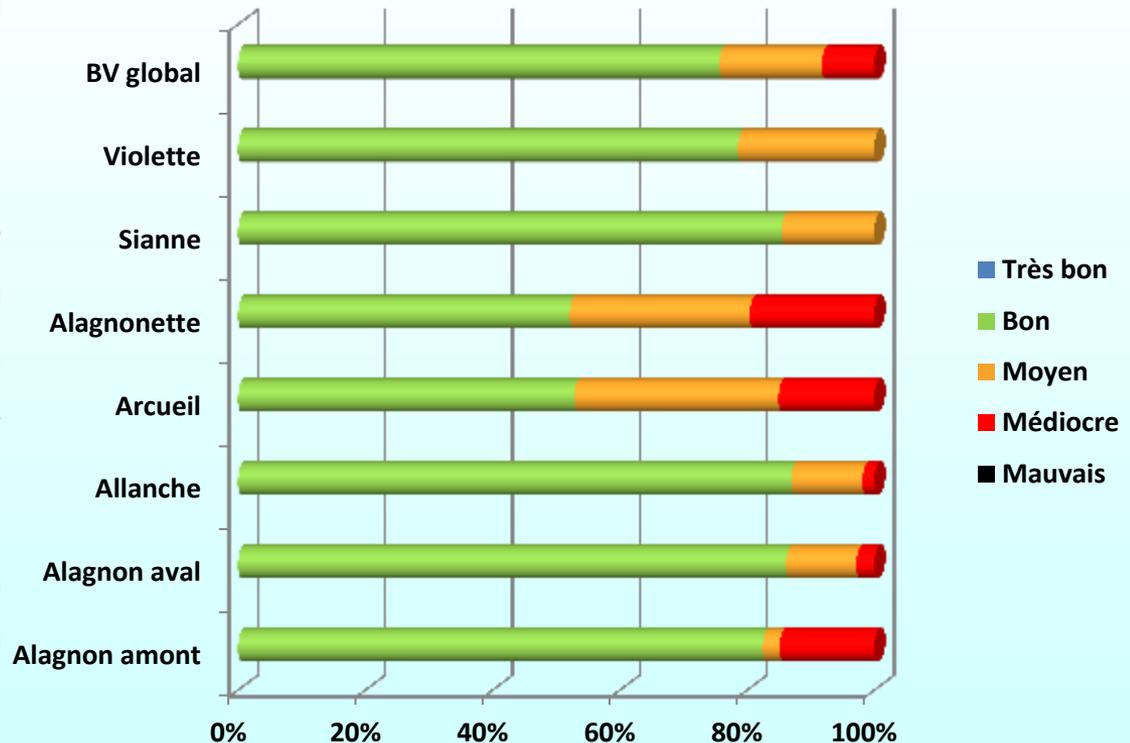
Etat des milieux

Morphologie du lit et des berges et état de la ripisylve

- ✓ Etude de la morphologie des principaux cours d'eau sur 230 km de rivière en 2009

Morphologie du lit :

- ✓ Alagnon amont, Alagnon aval et l'Allanche, Violette, Sianne : bon état : mais secteur chenalisé, curage, habitat dégradé, traversée des bourgs (faible diversification des écoulements).
- ✓ L'Arcueil et Alagnonnette en partie déclassés (encombres non naturelles, banalisation des habitats, secteurs chenalisés)

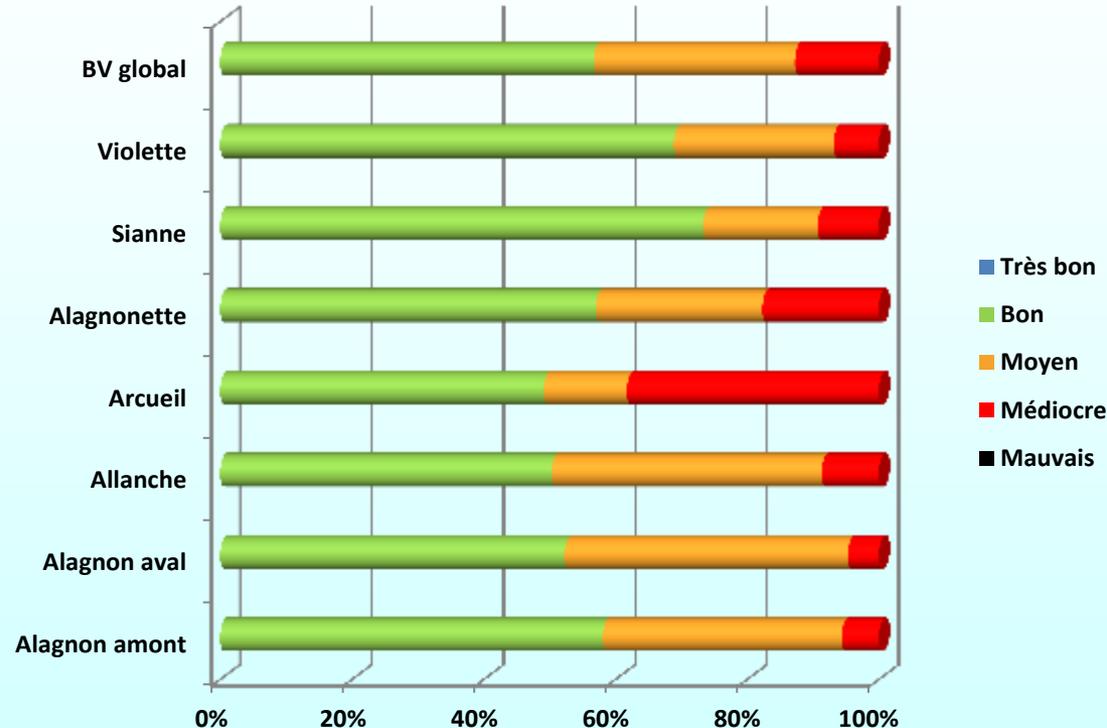


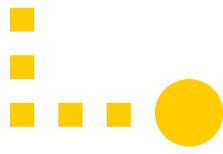


Etat des milieux

Etat des berges

- ✓ Alagnon amont : état bon à moyen : dégradations au niveau des bourgs, Lioran, Murat.
- ✓ Alagnon aval : plus altéré : artificialisation des berges, déchets et dépôts divers
- ✓ L'Allanche : bon état : protections de berges inadaptées, piétinement bovin
- ✓ Arcueil et Alagnonette : importantes zones dégradées : piétinement, enrochements, dépôts divers
- ✓ La Sianne et Violette : bon état : déchets, protections de berges inadaptées (dépôts de végétaux, de gravats,...), piétinement

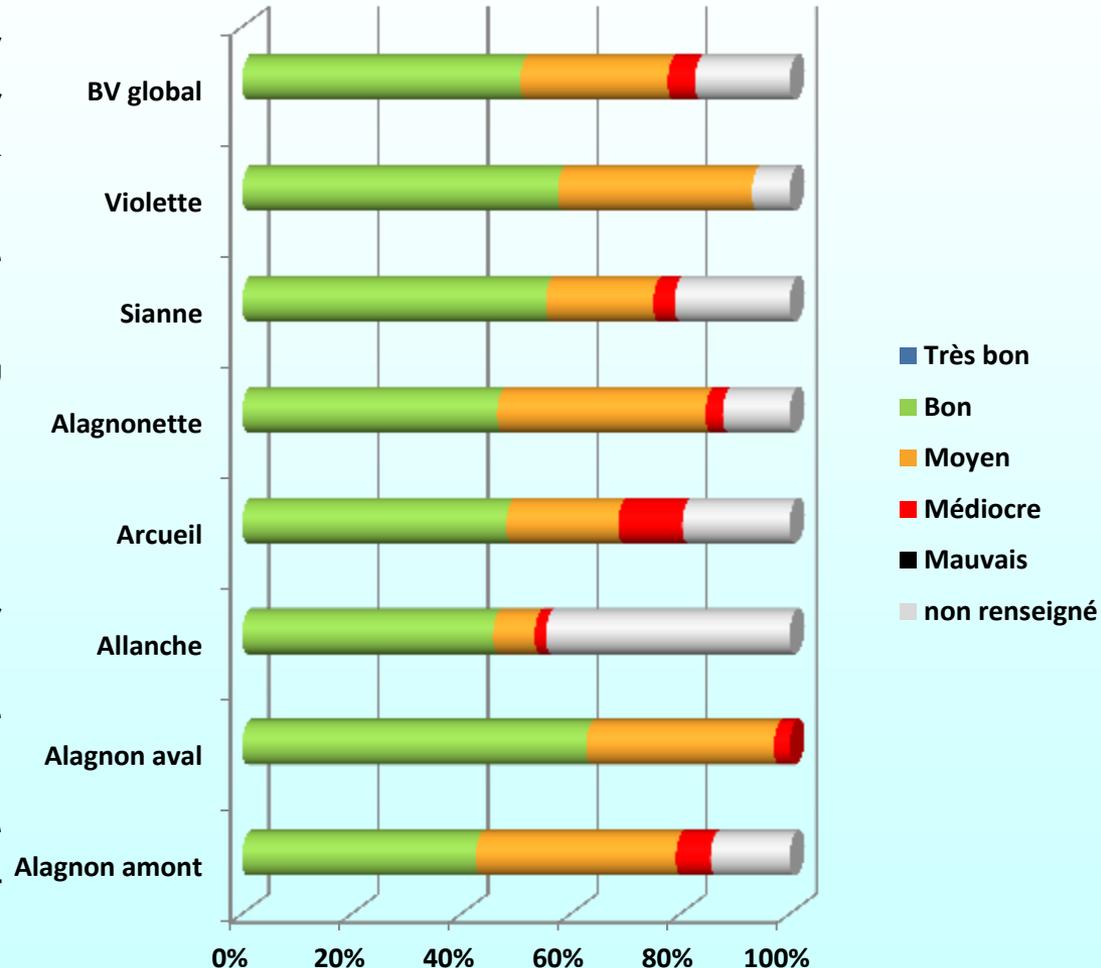




Etat des milieux

Etat de la ripisylve

- ✓ Alagnon amont : faible diversité, discontinue, ponctuellement absente, zones de plantations de résineux (Benet et Lagnon).
- ✓ L'Alagnon aval : bon état : faible diversité sur l'amont
- ✓ Allanche : absente sur 30% du linéaire, à l'amont.
- ✓ L'Arcueil : forte altération (30%) : peu diversifiée, 20% : absente
- ✓ Alagnonnette : peu diversifiée, clairsemée et discontinue
- ✓ Sianne : peu diversifiée (20%) de et 20% à l'amont : absente.
- ✓ Violette : 1/3 du linéaire : faible diversité et densité et souvent discontinue.



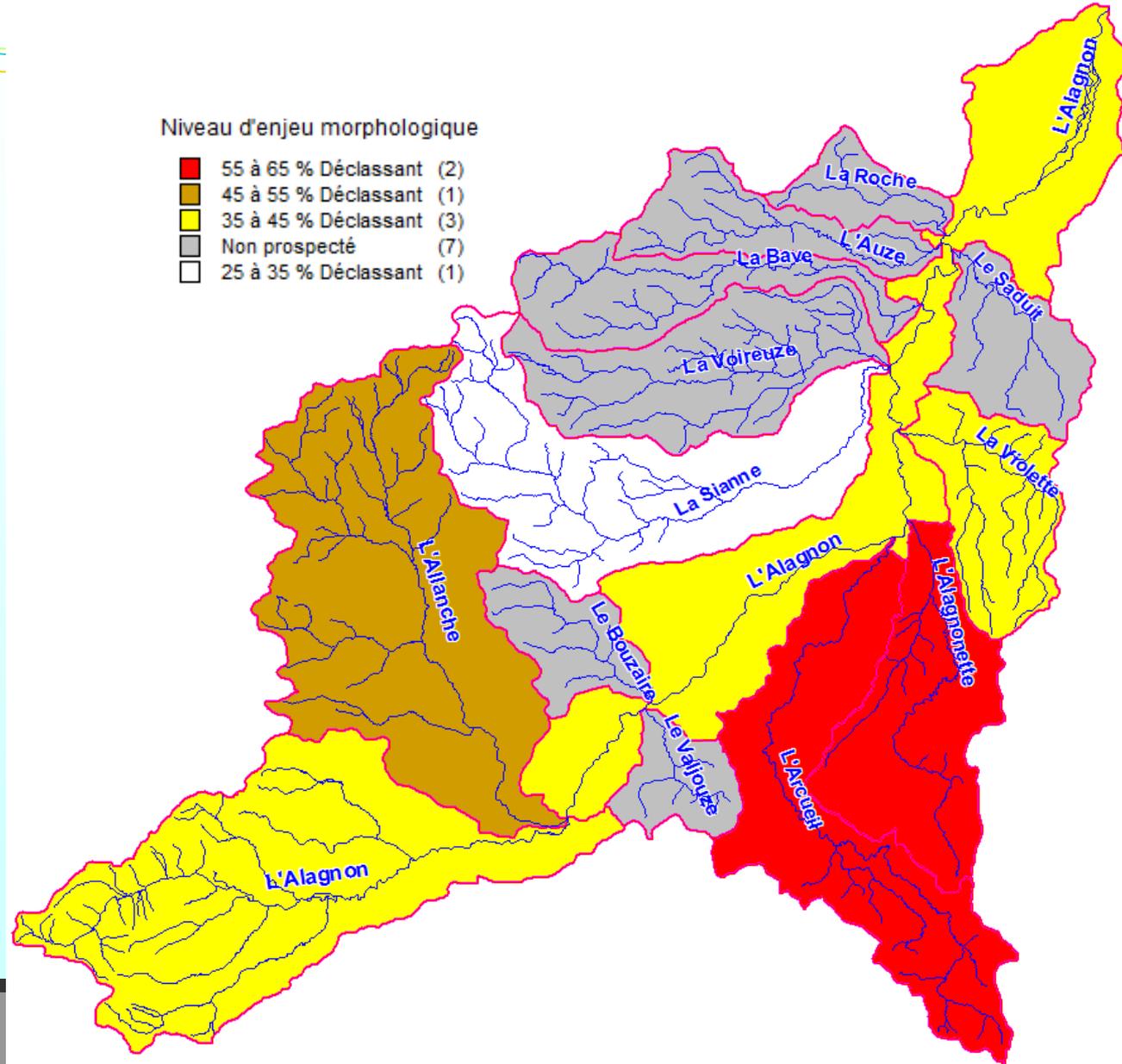


Etat des milieux

- ✓ 56% du linéaire prospecté : bon ou très bon état
- ✓ le plus de dégradations sur : l'Arcueil, l'Alagnonette, le Landeyrat et le Cézerat.
- ✓ Les zones de gorges : très bon état.
- ✓ A l'amont : mauvais état : forte problématique de piétinement bovin et érosions liées à l'absence de ripisylve.

Niveau d'enjeu morphologique

	55 à 65 % Déclassant	(2)
	45 à 55 % Déclassant	(1)
	35 à 45 % Déclassant	(3)
	Non prospecté	(7)
	25 à 35 % Déclassant	(1)





Etat des milieux La dynamique fluviale

- ✓ Les cours d'eau sont en permanence à la recherche d'un équilibre dynamique en ajustant par le jeu de l'érosion et du dépôt de sédiments leur transport solide et leur géométrie en plan, en long et en travers afin de compenser les variations de débit solide et liquides, c'est la dynamique fluviale.
- ✓ L'homme a progressivement aménagé le lit majeur et le cours d'eau : exploitation agricole des terres fertiles, exploitation de l'énergie hydraulique, aménagement de voies de communications, urbanisation, etc. => risque d'inondation, modification des fonctions naturelles => stockage pour écrêtement des crues, restauration de zones d'expansion, restauration de la ripisylve pour maintenir les berges, etc.).

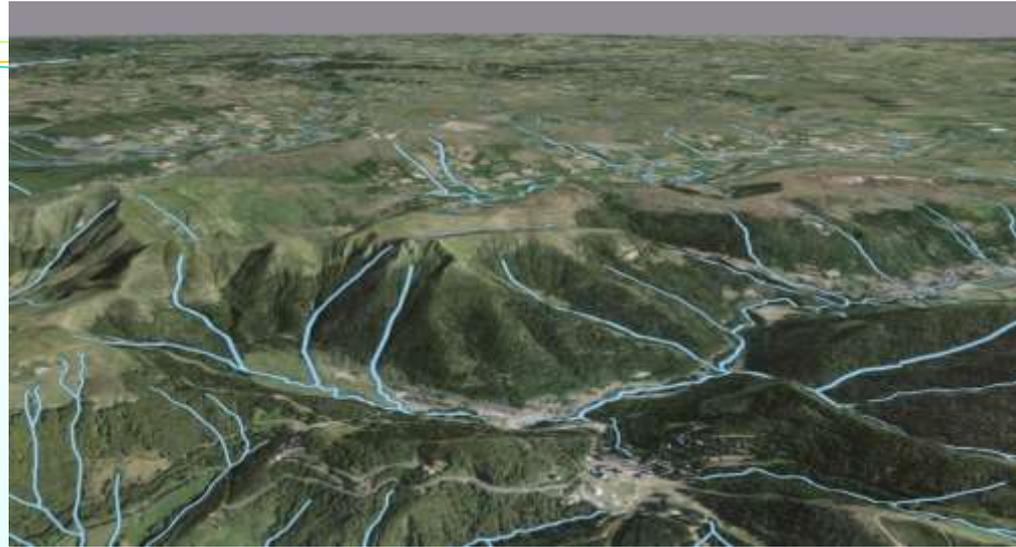


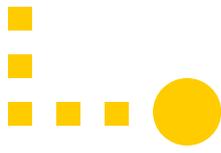


Etat des milieux La dynamique fluviale

✓ **vallée de l'Alagnon :**

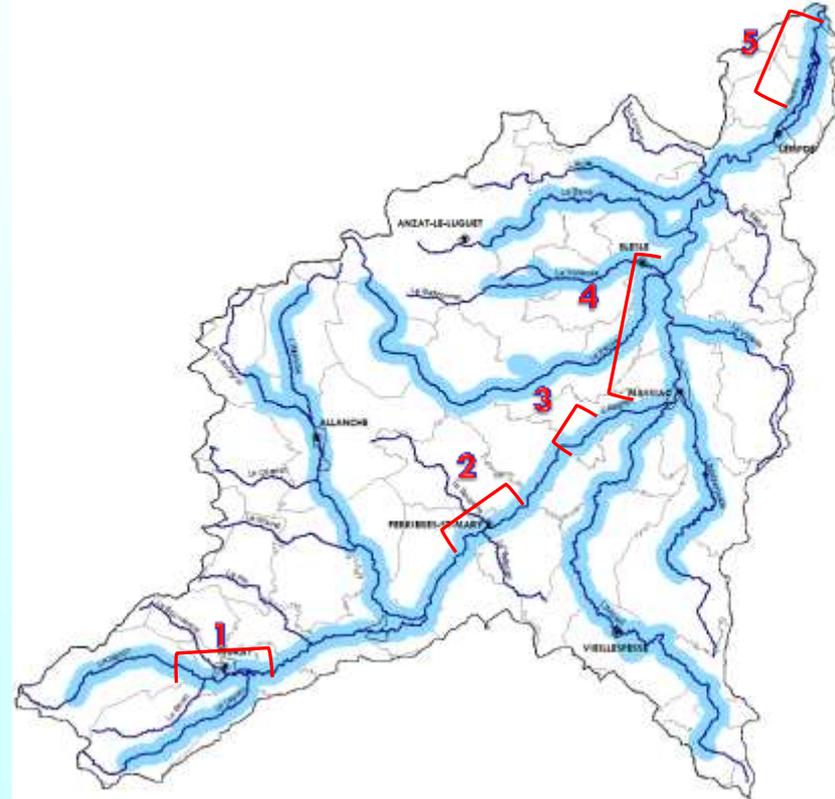
- ❑ Haute vallée glaciaire dans le massif volcanique du Cantal (dépôt morainique)
- ❑ Vallée moyenne : roches cristallophylliennes métamorphiques de gneiss et de migmatiques (profil en V et parfois en U)
- ❑ A partir de Lempdes : plaine sédimentaire de la petite Limagne ou l'Alagnon a déposé ses alluvions.
- ❑ pente moyenne de 11.1m/km (proche des cours d'eau de haute montagne)
- ❑ Régime pluvio-nival
- ❑ L'Alagnon présente un style rectiligne sur 60 % de son parcours, un style sinueux sur 36 % de son linéaire et un style très sinueux proche du méandrage vrai sur 4 % de son linéaire.

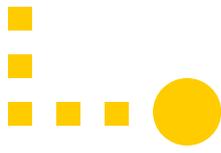




Etat des milieux La dynamique fluviale 5 secteurs présentant une forte dynamique :

- ❑ **Le secteur de Murat – la Chapelle d'Alagnon** : parcours de plaine succédant à un parcours de montagne : méandriforme; protections de berge inadaptées; zone privilégiée d'expansion des crues
- ❑ **Secteur de Ferrières St Mary** : la vallée en U remplie d'alluvions : style fluvial rectiligne; faible dynamique latérale bloquée par l'encaissement naturel ou par la RN 122 en RG et la voie de chemin de fer en RD (menacée à court terme) ; forêts alluviales et des prairies saines (haute valeur écologique); champ d'expansion de crue
- ❑ **Secteur de Molompize** : profil en U; style fluvial sinueux; deux seuils, un bief de dérivation, le village, mais aussi chenaux actifs. L'endiguement naturel est aggravé par les talus de la RN et de la voie ferrée
- ❑ **Secteur de Massiac** : élargissement progressif de la plaine alluviale à l'aval de Massiac puis se rétrécit. En amont : seuils et protections de berge, (+cultures irriguées (maïs)). Risque d'inondation élevé : lit majeur urbanisé (Massiac).
- ❑ **Secteur de Charbonnier - Beaulieu** : large plaine alluviale, pente 5‰ (sauf traversée du Horst de Brassac); style sinueux et reliques d'un style en tresse; Saumon, Castor, forêt alluviale s'étalant jusqu'à 300 m de chaque côté. Risque d'inondation : secteur de la passerelle de Beaulieu et des zones basses de la Combelle



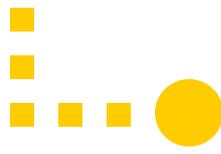


Etat des milieux

La dynamique fluviale Le site de Roche à Beaulieu :

- passerelle pour relier Beaulieu à Auzat la Combelle (initialement piéton), site de 750 ml aux alentours; tronçon d'une forte morphodynamique (riche en habitats naturels); débits de crues de fréquence de retour de 2 à 500 ans (130 à 600 m³/s).
- Enjeux en zone inondable : restaurant en RD, route le long de l'Alagnon (érosion de berge), station de pompage
- La passerelle : pas adapté au passage d'engins lourds; fondations du pont fragilisées; risque de basculement en cas de forte crue : accès au pont fermé à la circulation automobile par arrêté municipal à compter du 24 décembre 2013
- « Protections » :
 - digue en amont du pont en remblais de mines et wagonnets : ouvrage fragilisé (encoches d'érosion, écoulement sous-jacent) et contournable par l'amont lors des plus fortes crues
 - RG amont pont : tressage fragilisé par les débits et d'un enrochement aujourd'hui effondré
 - caissons végétalisés en aval du pont RD (très fragilisés)
 - La route située à l'aval des caissons est « protégée » par une berge renforcée par des remblais de mine et de wagonnets : protection très fragilisée
- 3 scénarii d'aménagement : 3^{ème} = démantèlement des différents ouvrages / renaturation du site (retenu par le COPII)





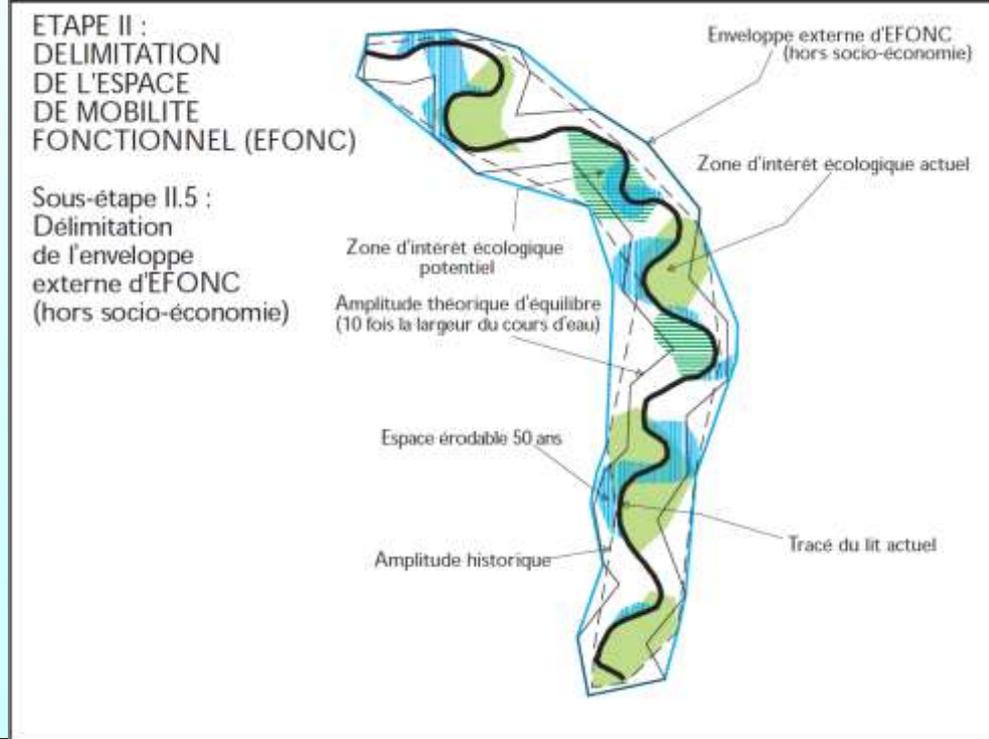
Etat des milieux La dynamique fluviale L'espace de mobilité :

1B-3 du SDAGE demande au SAGE d'identifier la zone de mobilité du cours d'eau lorsque l'atteinte du bon état dépend de son bon fonctionnement. (servitudes d'utilité publique)

DEF° : « espace du lit majeur à l'intérieur duquel le ou les chenaux fluviaux assurent des translations latérales pour permettre une mobilisation des sédiments ainsi que le fonctionnement optimum des écosystèmes aquatiques et terrestres »

La délimitation de l'espace de mobilité consiste à délimiter 3 espaces emboîtés :

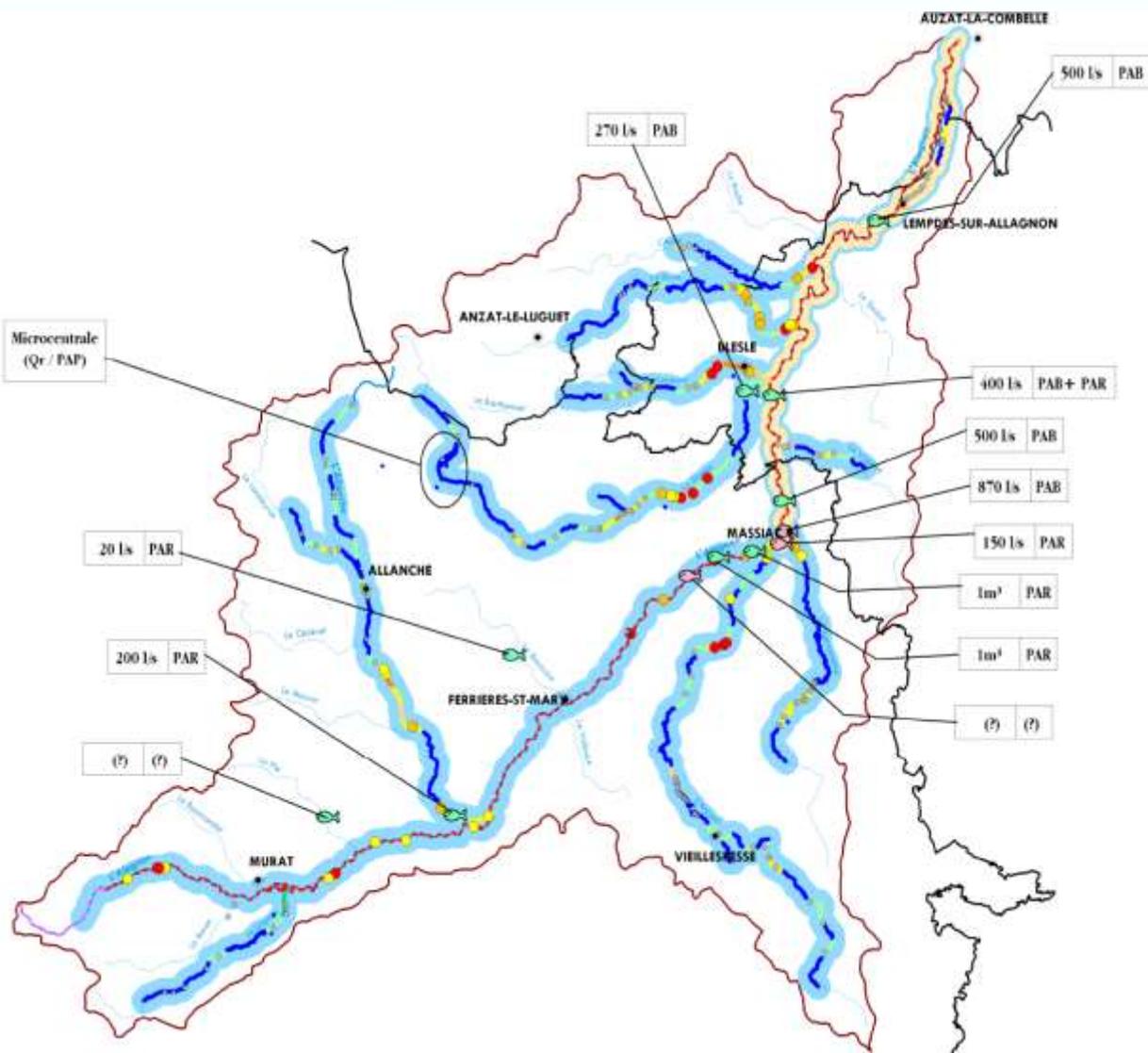
- **l'espace maximal (EMAX)** : environ = à l'espace balayé par la rivière à l'échelle des derniers milliers d'années
- **l'espace fonctionnel (EFONC)** : basé sur des critères essentiellement géomorphologiques et sédimentologiques. Environ = l'espace de liberté
- **l'espace minimal (EMIN)** : = surface et à l'amplitude indispensables pour ne pas accentuer les dysfonctionnements hydrologiques, sédimentologiques ou écologiques observés.





Etat des milieux

La continuité écologique



- ❑ Une étude a été menée en 2007 sur 254 km de cours d'eau soit 23% du linéaire total. 245 obstacles ont été recensés dont 163 d'origine anthropique et 53 d'origine naturelle (38 cascades naturelles et 15 embâcles).
- ❑ L'Alagnon, la Voireuze et l'Alagnonette sont les plus impactés
- ❑ Sur l'Alagnon : Chambezon, prise d'eau de la Roche, Aurouze, prise d'eau d'Oléon, prise d'eau de Gaspard, Radier de Laveissière, prise d'eau du Chambon



Etat des milieux

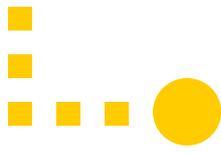
La continuité écologique : rappel réglementaire

- Classement des cours d'eau : (arrêtés de classement du 10 juillet 2012) :
 - Liste 1 : Liste des cours d'eau sur lesquels aucune construction de nouveaux ouvrages n'est autorisée s'ils constituent un obstacle à la continuité écologique
 - Liste 2 : Liste des cours d'eau sur lesquels tout ouvrage doit être géré, entretenu et équipé pour assurer le transport suffisant des sédiments et la circulation des poissons migrateurs dans un délai de 5 ans après la publication de la liste.
 - Liste 1 : tous sauf l'Alagnonnette. Liste 2 : l'Alagnon sur tout son cours, l'Auze, la Bave, la Voireuze, la Sianne, l'Allanche, l'Alagnonnette et la Violette.

- Respect du débit minimum biologique :
 - tout ouvrage dans le lit d'un cours d'eau doit comporter des dispositifs maintenant dans ce lit un débit minimal garantissant en permanence la vie, la circulation et la reproduction des espèces qui ne doit pas être inférieur au dixième du module du cours d'eau au plus tard le 1er janvier 2014.

- Les ouvrages Grenelle : ouvrages prioritaires à effacer ou araser : 24 sur le BV (avant fin 2012)

De nombreux ouvrages présents sur le bassin versant de l'Alagnon, notamment sur l'axe Alagnon ne respectent pas cette réglementation, tant en terme de continuité que de respect du débit minimum.



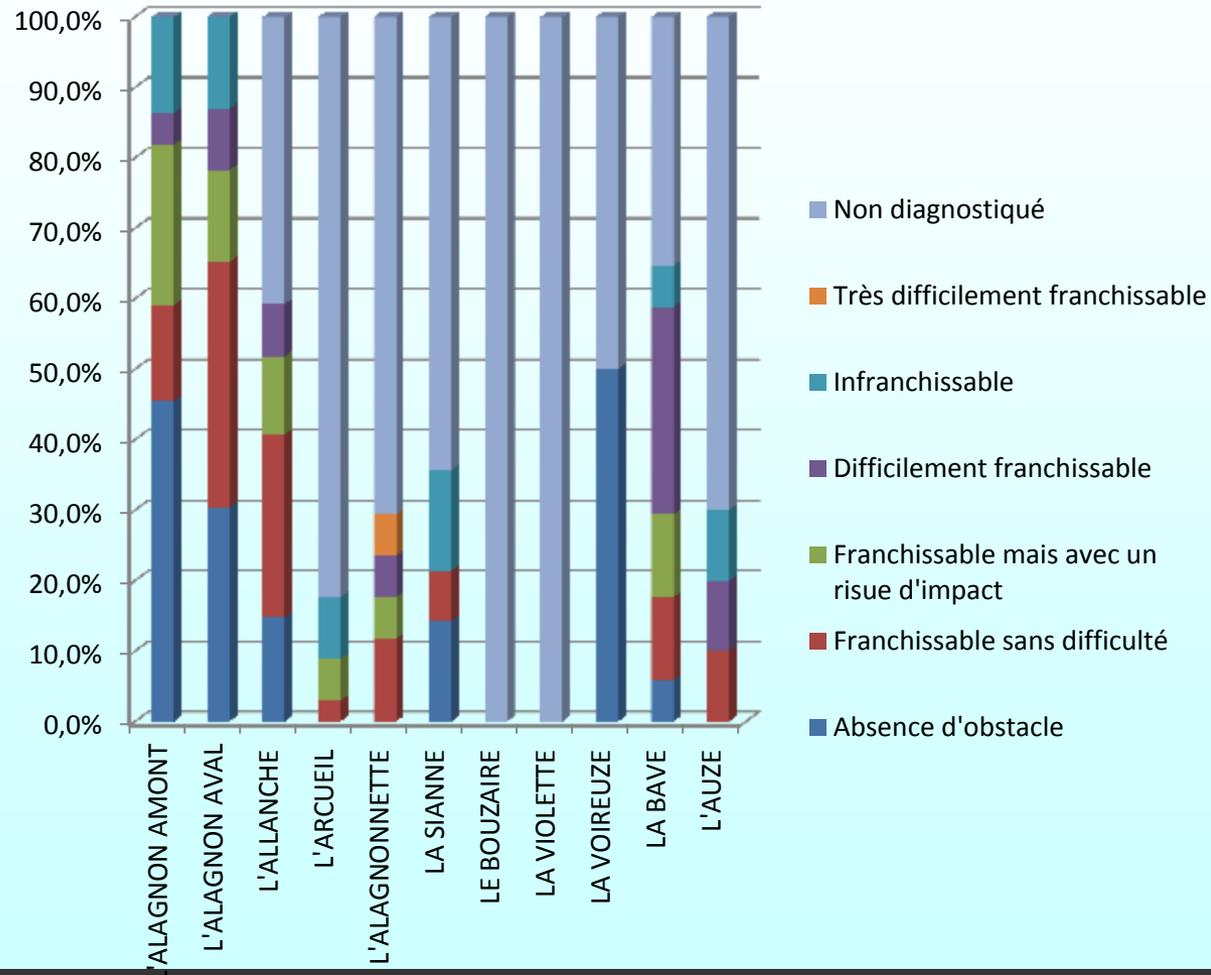
Etat des milieux

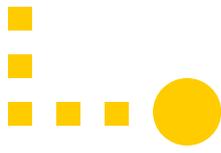
Franchissabilité des seuils (Saumon)

30% des cas => problème de franchissement piscicole

Chaque cours d'eau est affecté par la présence d'au moins un seuil infranchissable

Surtout : l'Alagnon, la Bave, la Sianne et la Voireuze





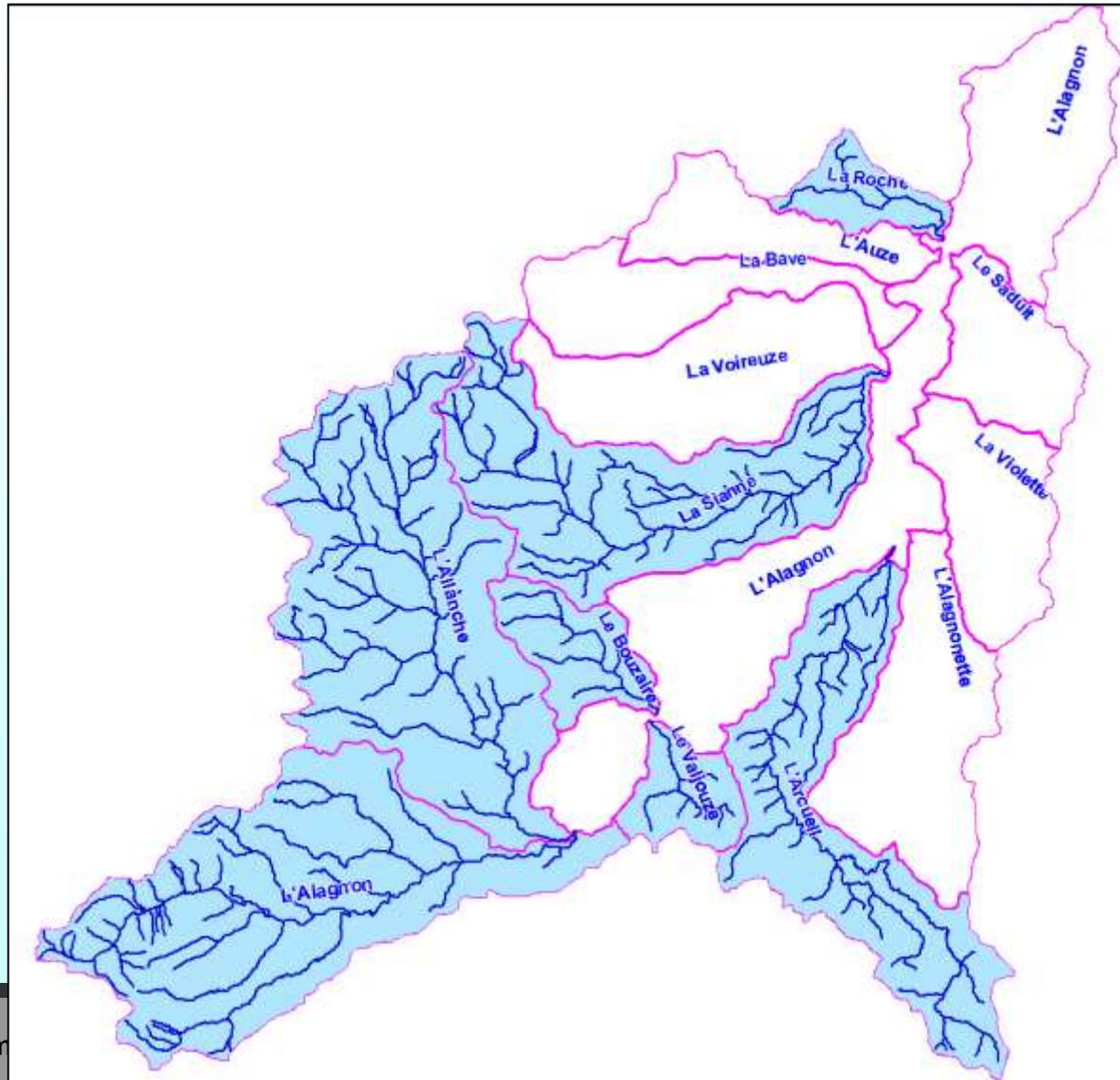
Etat des milieux

Biodiversité

Les réservoirs biologiques :

Habitats nécessaires à l'accomplissement du cycle biologique des espèces (réserve en espèces et recolonisations des zones plus dégradées)

7 masses d'eau : Alagnon amont, l'Allanche, l'Arcueil, la Sianne, le Valjouze, le Bouzaire, la Roche. Le bassin versant présente donc un fort intérêt stratégique pour la préservation des espèces.





Etat des milieux

Espèces patrimoniales

Faune piscicole et astacicole :



Hotu



Vandoise



Truite Fario



L'Ombre commun

Espèces holobiotiques



Chabot



Barbeau fluviatile



Lamproie de planer



Spirilin



Etat des milieux

Espèces patrimoniales

Faune piscicole et astacicole :

Saumon Atlantique



*Espèces
migratrices
amphibiotiques*

Lamproie marine



Anguille





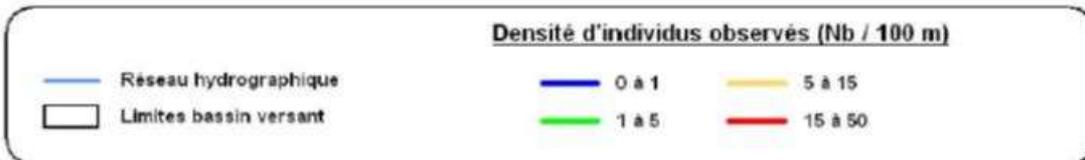
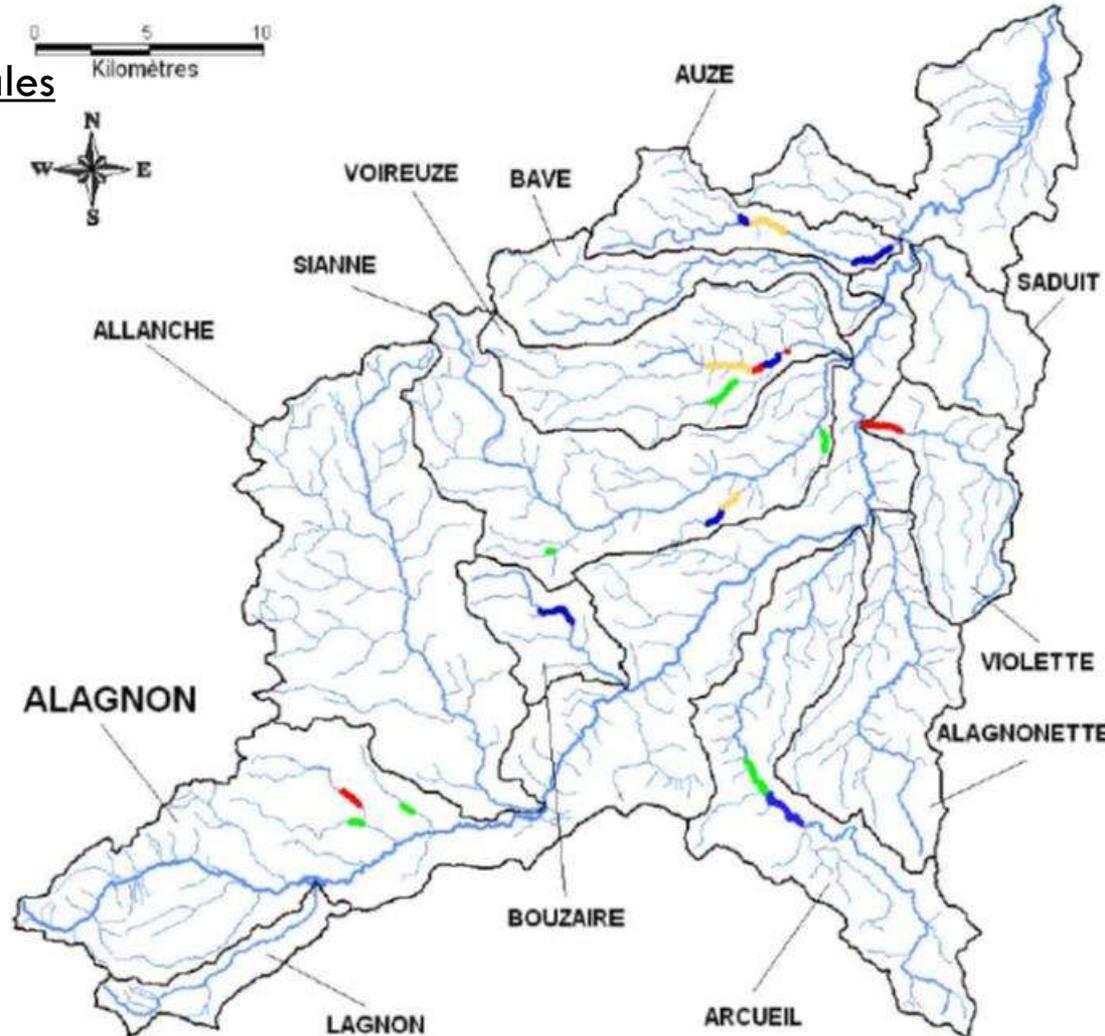
Etat des milieux

Espèces patrimoniales

L'écrevisse à pattes blanches



Populations isolées, et cantonnées aux petits cours d'eau en tête de bassin. Les affluents rive gauche entre Murat et Ferrières St Mary sont classés en site Natura 2000 « rivières à écrevisses à pattes blanches ».





Etat des milieux

Espèces patrimoniales

Faune piscicole et astacicole :

La Loutre

Sur l'Alagnon, l'Auze, la Bave, la Voireuze, la Sianne, l'Alagnonette, l'Arcueil, le ruisseau de Farges, le Bouzaire, l'Allanche, le Freissinet, le Benet et le Lagnon et les lacs et zones humides.



L'avifaune

La richesse en peuplement d'oiseaux et leur abondance augmentent vers l'aval du bassin.



Les Chiroptères

9 espèces protégées
sur le bassin versant



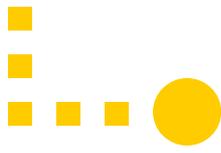
Etat des milieux Sites remarquables/protégés

Les sites NATURA 2000 : 17 sites ZPS : Zone de Protection Spéciale (Directive oiseaux) ou ZSC : Zones Spéciales de Conservation (Directive habitats). Notamment : Sites du Cézallier (PG Tourbière); Tourbières et zones humides du Nord Cantal (PG Tourbières); Vallée de la Sianne et du Bas Alagnon (PG)

6 Espaces Naturels Sensibles (ENS) : le Lac du Pêcher (Allanche), le Plateau des Estives et Tourbières de Chastel/Murat (Alagnon amont), Verger d'Auzit (Alagnon aval), Corniches basaltiques de l'Alagnon (Alagnon aval), Roche de Landeyrat (Allanche), Tourbière de Jolan (en partie) (Allanche)

1 Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope : Les tourbières de Rascoupet et du Greil (FR3800186) sur la commune de Landeyrat dans le Cézallier





Etat des milieux

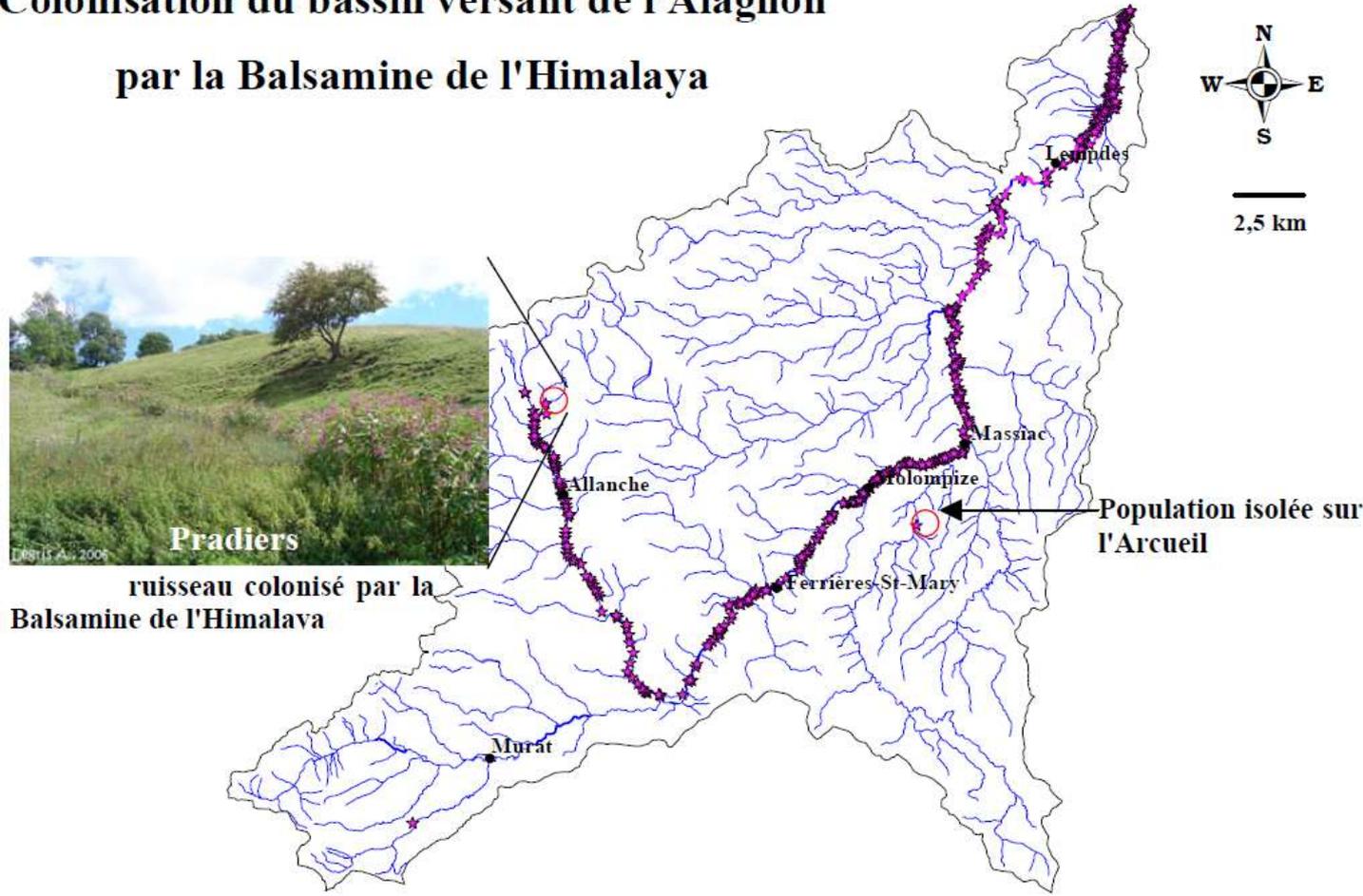
Les espèces invasives

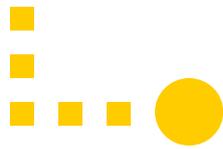
La Balsamine de l'Himalaya :

Colonisation du bassin versant de l'Alagnon

par la Balsamine de l'Himalaya

- ✓ Dissémination : graines ou bouturage.
- ✓ Plus grande, elle prend le pas sur la végétation autochtone. Laisse le sol à nu sensible en hiver => érosions de berges





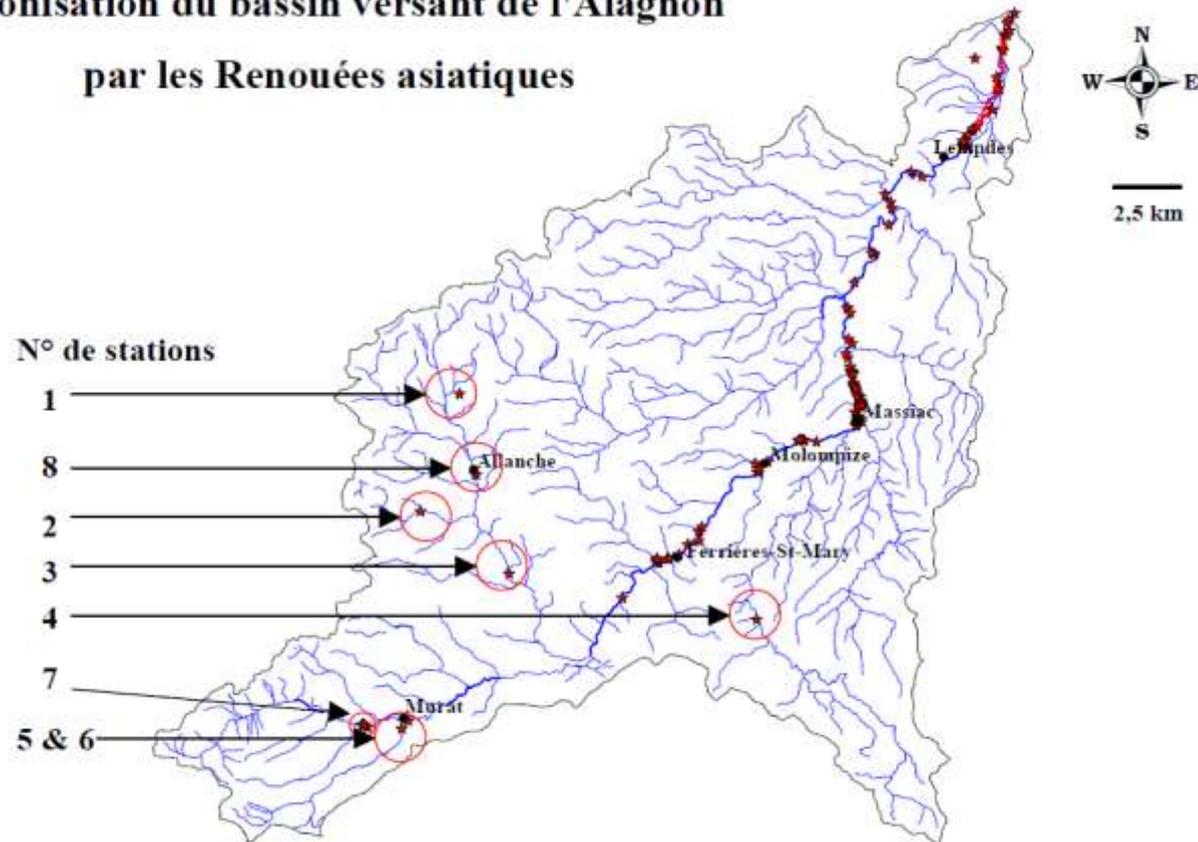
Etat des milieux

Les espèces invasives

Les Renouées Asiatiques :



Colonisation du bassin versant de l'Alagnon par les Renouées asiatiques



- ✓ Dissémination : grâce à la fragmentation de leurs rhizomes ou via la régénération de fragments de tiges dispersés par les vents, l'eau ou l'homme
- ✓ Linéaires monospécifiques s'opposant à l'implantation d'une ripisylve adaptée et favorisant les érosions de berges.



Etat des milieux

Les espèces invasives

l'écrevisse signal et le ragondin :

- ✓ en expansion rapide,
- ✓ plus féconde, plus agressive
- ✓ véhicule la peste de l'écrevisse
- ✓ stations sur l'Alagnon, la Sianne, la Voireuze, l'Arcueil, l'Allanche et le Bournandel

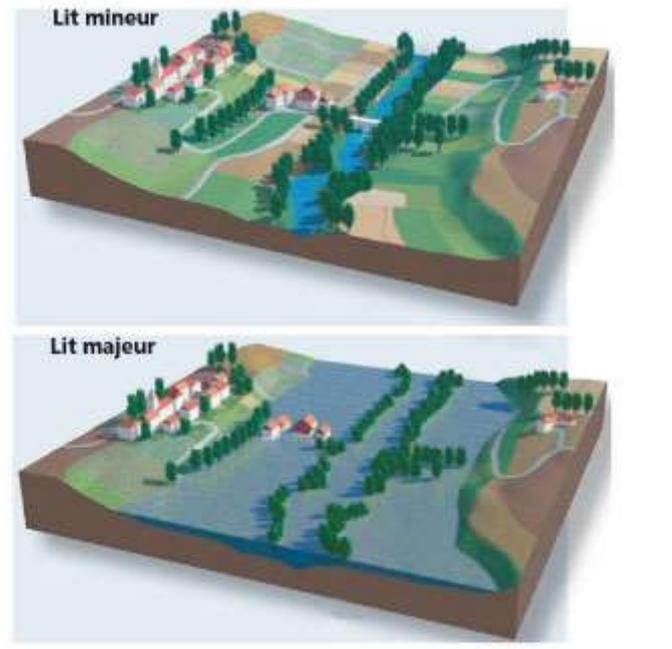


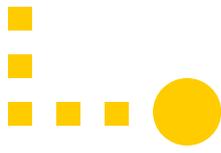
- ✓ Les terriers peuvent déstabiliser les berges.
- ✓ impact limité car climat trop rigoureux



Etat des milieux Le risque d'inondations

- ✓ Surtout secteurs de Murat, de Massiac et de la plaine Alluviale
- ✓ 3 PPRI approuvés : Alagnon amont, Alagnon aval, Alagnon/Sianne/Voireuze et 1 PSS (Plan de Surfaces Submersibles (valant PPRI)) Allier concernant 3 communes sur l'aval
- ✓ Une étude « Prévission, Prévention, Protection » (EPL)
- ✓ artificialisation en lit majeur et zone inondable + imperméabilisation des sols et la destruction des zones humides augmentent aussi les vitesses d'écoulement.
- ✓ dispositifs de protection sont recensés :
 - digue construite par les mineurs à Beaulieu
 - protections en remblais dans le lit majeur de la voie SNCF dans le bassin massiacois.



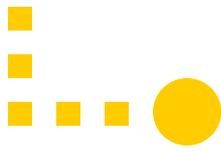


Etat des milieux Activités touristiques et de loisirs liées à l'eau

-> tournées vers les activités de pleine nature :

- ✓ Pêche : 9 AAPPMA sur 3 fédérations de pêche, plusieurs parcours de pêche pour les pêcheurs sportifs comme les familles, 4 plans d'eau gérés par les AAPPMA (total environ 4 000 cartes de pêche/an), journée d'animation/sensibilisation.
- ✓ Les sports d'hivers : station du Lioran; domaine nordique Lioran/Haute Planèze, 8 sentiers de raquette
- ✓ Randonnée pédestre, équestre, VTT
- ✓ Diagnostic pour évaluer les potentialités de l'Alagnon pour les activités d'eau vives
- ✓ Plusieurs clubs : motos, quads, 4x4, ...





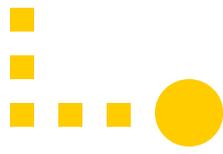
Etat des milieux

Les programmes de gestion et d'entretien des cours d'eau

Contrat de rivières (2001 – 2005 (7))

Volet B :

- ✓ La réouverture de 36 km de cours d'eau permettant la remontée notamment du saumon (jusqu'à Massiac) et une nette augmentation du nombre de frayères à saumon sur le cours de l'Alagnon ;
- ✓ La réalisation d'un inventaire exhaustif des zones humides,
- ✓ La réalisation de nombreux travaux sur rivières dont certains sont innovants et démonstratifs (mise en défens des berges, protection par techniques végétales...). 82 secteurs répartis sur 17 cours d'eau restaurés..

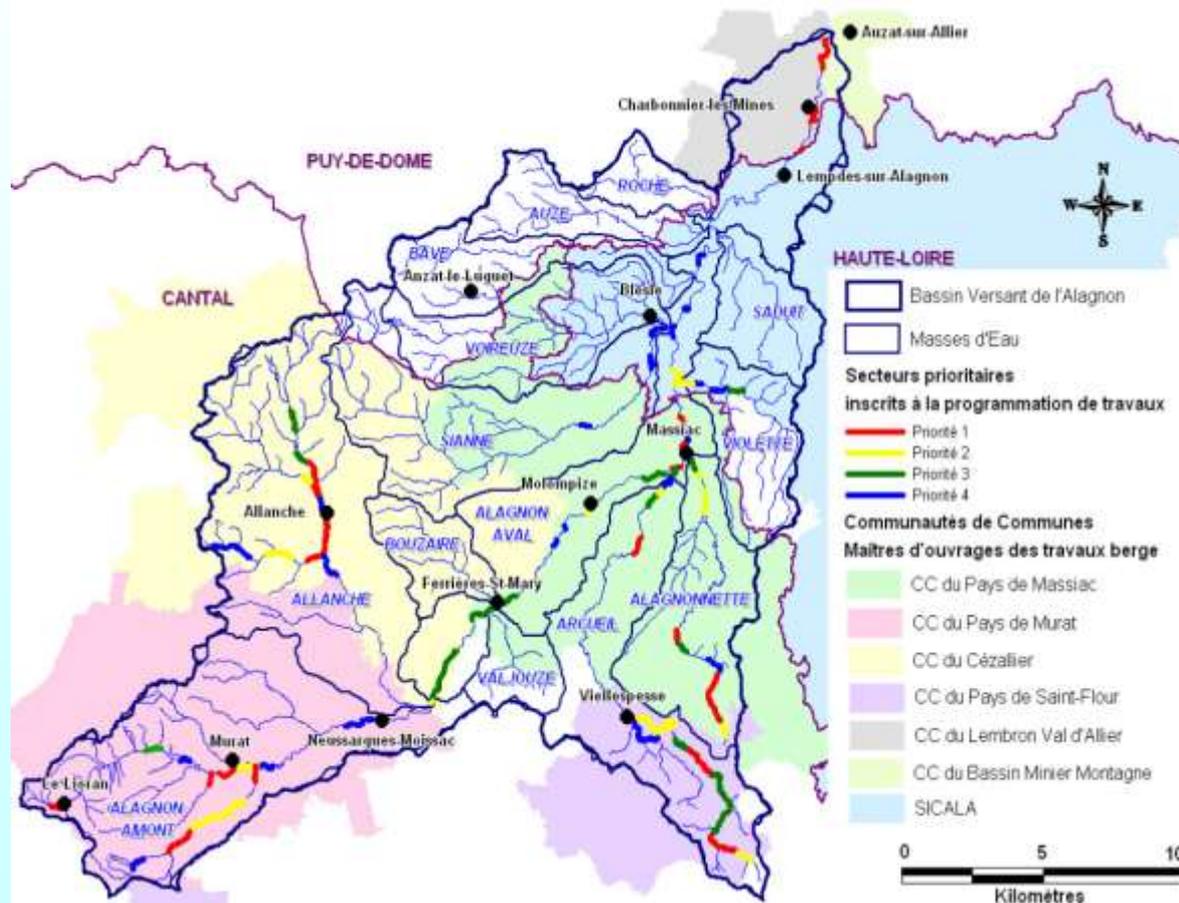


Etat des milieux Les programmes de gestion et d'entretien des cours d'eau

Contrat territorial (2011 – 2015) :

Volet B :

- ✓ actions de restauration, revégétalisation, mise en défens, restauration de berges par génie végétal, renaturation
- ✓ Lutte contre les espèces végétales invasives
- ✓ arasement ou aménagement de 15 ouvrages Grenelle sur 6 cours d'eau (Alagnon, Allanche, Alagnonnette, Sianne, Voireuze, Auze).
- ✓ zones humides : mesures de gestion sur des territoires ciblés : Plateaux de l'Arcueil et de l'Alagnonnette ; têtes de bassin du massif cantalien et du Cézallier





- **Rappel sur l'outil SAGE et les perspectives**
- **Méthodologie du diagnostic et planning**
- **Points-clés du diagnostic environnemental sur l'état des milieux aquatiques**
- **Concertation : diagnostic sectoriel, définition des enjeux et hiérarchisation**

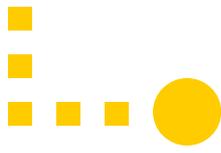
Déroulement de la phase de concertation :

Objectif : Recueillir des informations complémentaires pour enrichir le diagnostic, favoriser les échanges et les réflexions entre les acteurs.

Déroulement : la parole est entièrement laissée aux acteurs :

- 1/ Présentation des éléments du diagnostic sectoriel pour chaque masse d'eau
- 2/ La parole est laissée aux acteurs pour compléter le diagnostic





Diagnostic sectoriel

LES AFFLUENTS RIVE GAUCHE ET L'ALAGNON AMONT

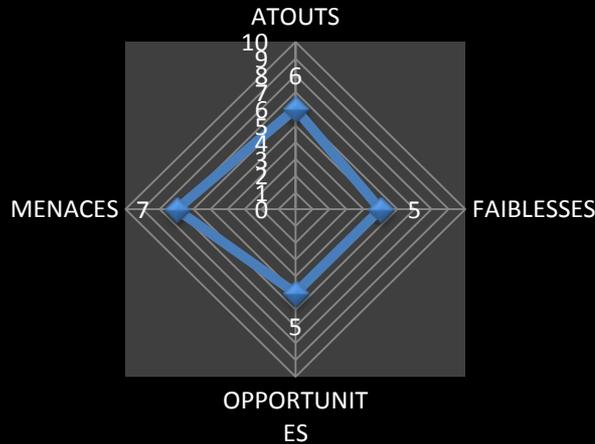


Diagnostic sectoriel / concertation

Diagnostic sectoriel par masse d'eau

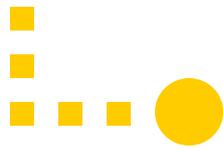
L'Alagnon amont

ALAGNON AMONT



Alagnon amont			
ATOUTS		6	FAIBLESSES
<p>Nombreuses zones humides (enjeux patrimoniaux et fonctionnels), secteur du massif Cantalien (8 à 13% de ZH)</p> <p>Morphologie du lit : bon état global (80%)</p> <p>Etat des berges : moyen à bon</p> <p>Secteur Murat - la Chapelle d'Alagnon : dynamique latérale active méandrique, zone d'expansion des crues</p> <p>Très forte potentialité écologique : Présence d'espèces emblématiques : Truite, Ombre, Chabot, Loure. Sur les petits affluents : quelques sites d'écrevisses à patte blanches</p>		6	5
OPPORTUNITES		5	MENACES
<p>Site Natura 2000 : Tourbières et zones humides du Nord Cantal : plan de gestion sur tourbières, Site Natura 2000 : Monts et Plomb du Cantal : plan de gestion habitats</p> <p>ENS : le Plateau des Estives et Tourbières de Chastel/Murat</p> <p>Masse d'eau classée réservoir biologique, Cours de l'Alagnon amont classé grand migrateur pour le Saumon Atlantique</p> <p>Contrat territorial : volet berges</p> <p>Classement de 9 ouvrages Grenelle, Classé en liste 2</p>		5	7

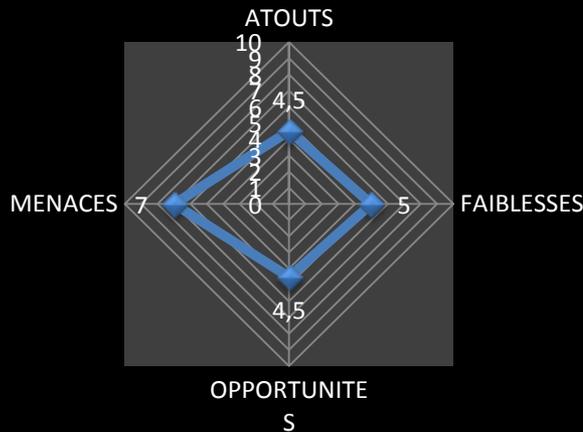
Enjeu moyen : Très forte richesse écologique liée aux nombreuses zones humides, ripisylve peu développée, continuité écologique altérée, forte pression sur les zones humides



L'Allanche

Diagnostic sectoriel par masse

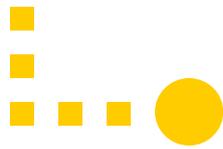
ALLANCHE



Enjeu moyen : Forte richesse écologique, bon état morphologique global mais présence d'obstacles à la continuité écologique et fortes pressions sur les nombreuses zones humides



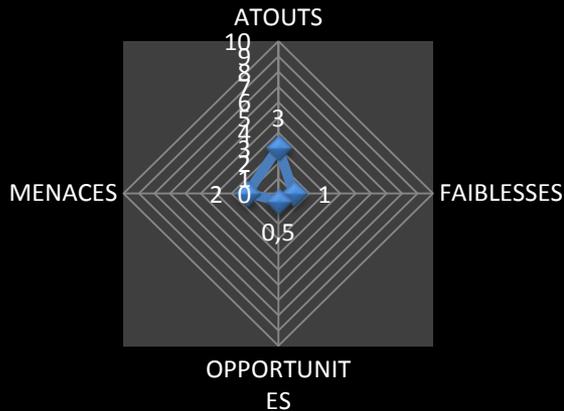
Allanche			
ATOUTS		4,5	FAIBLESSES
Nombreuses zones humides (enjeux patrimoniaux et fonctionnels), secteur du Cézallier : 8 à 13 % de ZH		2	Ripisylve : Etat mauvais, souvent absente
Morphologie du lit : bon état global (90%)		2	Morphologie du lit : faible diversité des écoulements dans la traversée des bourgs
Présence de la Loutre		0,5	Etat des berges : moyen : à l'amont de la masse d'eau surtout : protections de berges inadaptées, piétinement bovin
			Obstacles naturels infranchissables sur la partie médiane et amont du cours d'eau
			Seuils difficilement franchissables
OPPORTUNITES		4,5	MENACES
Site Natura 2000 : Tourbières et zones humides du Nord Cantal : plan de gestion sur tourbières		1	Plante invasive : Balsamine de l'Himalaya très présente
Contrat territorial : volet berges et continuité écologique, CATZH / travaux sur zones humides dans le cadre du CT		1	Espèce invasive animale : écrevisse Signal
ENS : lac du Pêcher; Roche de Landeyrat; tourbière de Jolan (en partie), L'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope : tourbières de Rascoupet et du Greil		1	Milieux naturels/zones humides : drainage, eutrophisation, piétinement, fermeture du milieu, artificialisation des berges, dépôts de matériaux, décharges
Masse d'eau classée réservoir biologique		0,5	Exploitation des tourbières du Greil, impact très important sur les tourbières et autres zones humides environnantes
Classé en liste 2, Classement d'un ouvrage Grenelle		1	



Diagnostic sectoriel par masse d'eau

Le Bouzaire

BOUZAIRE



Bouzaire					
ATOUTS		3	FAIBLESSES		1
Morphologie du lit, berges, ripisylve : bon état sauf en zone de plateaux	2	1	Peu de zones humides (1,5 à 3,4%) Morphologie du lit, berges, ripisylve : bon état sauf en zone de plateaux ou l'état physique est altéré par du piétinement et une ripisylve éparse		1
Présence d'écrevisses à pattes blanche et de la Loutre	1				
OPPORTUNITES		0,5	MENACES		2
Masse d'eau classée réservoir biologique	0,5	2	Milieux naturels/zones humides : drainage, eutrophisation, piétinement, dépôts de matériaux, décharges, artificialisation des berges		2

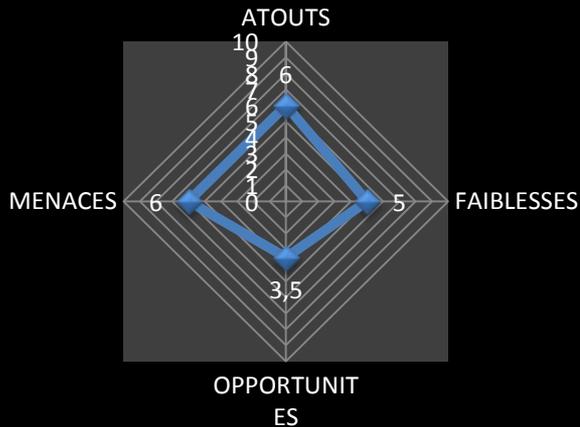
Enjeu : faible : Bon état morphologique global sauf en zone de plateaux, peu de zones humides



Diagnostic sectoriel par masse d'eau

La Sianne

SIANNE



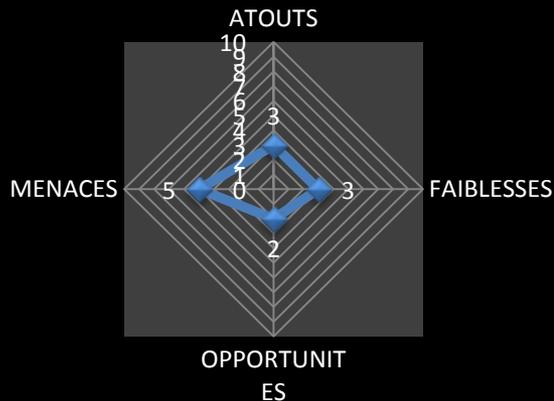
Sianne			
ATOUTS		6	FAIBLESSES
<p>Nombreuses zones humides (enjeux patrimoniaux et fonctionnels) : 8 à 13 %</p> <p>Morphologie du lit : bon état global (80%)</p> <p>Etat des berges : Bon à moyen (70%)</p> <p>Présence d'écrevisses à pattes blanche, de la Loutre</p>		2 2 1 1	<p>Nombreux petits seuils faisant obstacle à la circulation piscicole et sédimentaire (secteurs à forte pente)</p> <p>Etat des berges : déchets, protections de berges inadaptées, piétinement bovin</p> <p>Obstacles naturels infranchissables sur la partie médiane et amont du cours d'eau</p>
OPPORTUNITES		3,5	MENACES
<p>Site Natura 2000 : Vallée de la Sianne et du Bas Alagnon : plan de gestion</p> <p>CATZH / travaux sur zones humides dans le cadre du CT, Contrat territorial : volet continuité écologique</p> <p>Classement d'un ouvrage Grenelle, Classé en liste 2</p> <p>Masse d'eau classée réservoir biologique</p>		1 1 1 0,5	<p>Espèce invasive animale : écrevisse Signal</p> <p>Milieux naturels/zones humides : drainage, eutrophisation, piétinement, fermeture du milieu, artificialisation des berges</p> <p>Ouvrages perturbant fortement une masse d'eau à fort intérêt écologique (reconquête par le saumon possible)</p>

Enjeu : moyen : Forte richesse écologique, bon état morphologique global mais présence d'obstacles à la continuité écologique et fortes pressions sur les nombreuses zones humides

Diagnostic sectoriel par masse d'eau

Le Voireuze

VOIREUZE



Voireuze				
ATOUTS		3	FAIBLESSES	3
Morphologie, ripisylve, berges : Très bon état global, fort intérêt écologique	2	Peu de zones humides essentiellement concentrées en tête de bassin (1,5 à 3,4%)	1	
Présence d'écrevisses à pattes blanche, de la Loutre	1	Continuité écologique très altérée par la présence de nombreux seuils (certains infranchissables) sur la partie aval	2	
OPPORTUNITES		2	MENACES	5
Contrat territorial : volet continuité écologique	1	Plante exotique et dangereuse : Berce du Caucase		
Classement de 3 ouvrages Grenelle, Classé Liste 2	1	Espèce invasive animale : écrevisse Signal	1	
		Milieux naturels/zones humides : drainage, eutrophisation, piétinement, artificialisation des berges, plantations	2	
		Ouvrages impactant très fortement la masse d'eau	2	

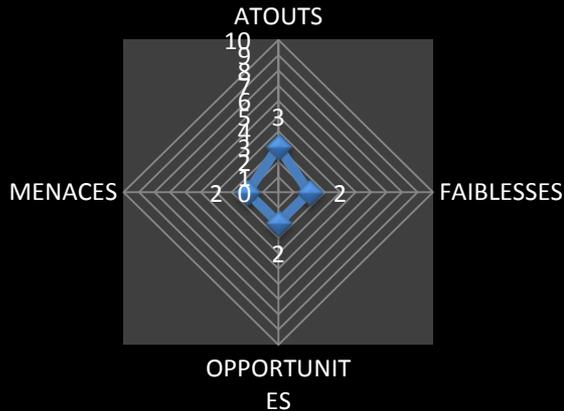


Enjeu moyen : Très bon état morphologique global mais continuité écologique altérée

Diagnostic sectoriel par masse d'eau

La Bave

BAVE



Bave				
ATOUTS		3	FAIBLESSES	2
2	Morphologie, ripisylve, berges : bon état global		1	Nombreux petits seuils faisant surtout obstacle à la circulation piscicole (secteurs à forte pente) surtout à l'aval
1	Présence de la Loutre et de l'écrevisse à pattes blanches		1	Obstacles naturels infranchissables sur la partie médiane du cours d'eau
			1	Zones humides très rares à l'aval et en mauvais état de conservation; l'amont de la masse d'eau est beaucoup plus riche en zones humides (3,7 à 6,4 %)
OPPORTUNITES		2	MENACES	
1	Site Natura 2000 du Cézallier (Nord et Sud) : plan de gestion sur tourbières			2
1	Classé Liste 2		1	Milieux naturels/zones humides : drainage, eutrophisation, piétinement, artificialisation des berges, extraction de matériaux

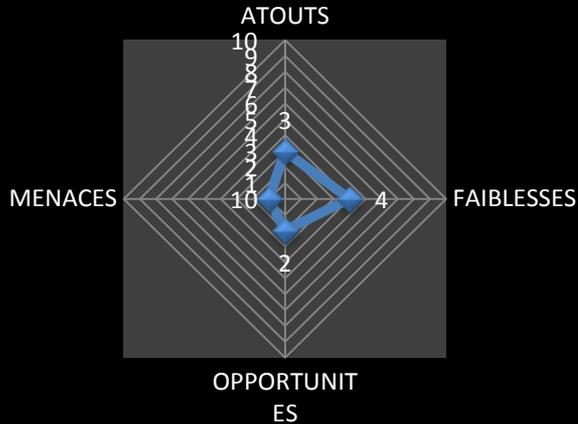


Enjeu faible : Etat morphologique globalement bon, mais problème au niveau de la continuité écologique

Diagnostic sectoriel par masse d'eau

L'Auze

AUZE



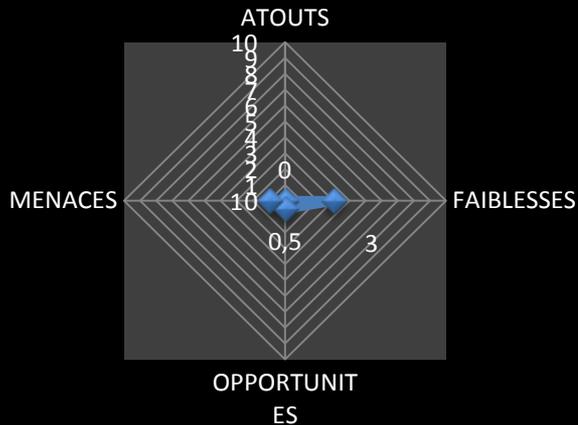
Auze			
ATOUTS		3	FAIBLESSES
Morphologie, ripisylve, berges : Très bon état global malgré une partie recalibrée (200 m)		2	Morphologie, ripisylve, berges : Recalibré sur sa partie aval (200 m)
Présence d'écrevisses à pattes blanche, la Loure		1	Nombreux petits seuils faisant surtout obstacle à la circulation piscicole (secteurs à forte pente), mais rétablissement de la continuité à l'aval (ancien passage busé)
			Obstacles naturels infranchissables sur la partie médiane du cours d'eau
			Peu de zones humides essentiellement concentrées en tête de bassin (1,5 à 3,4%)
OPPORTUNITES		2	MENACES
Contrat territorial : volet continuité écologique		1	Milieus naturels/zones humides : drainage, eutrophisation, piétinement, fermeture des milieux, retournement de prairies
Classement d'un ouvrage Grenelle, Classé en liste 2		1	

Enjeu faible : Très bon état morphologique global mais présence de seuils naturels et artificiels, peu de zones humides

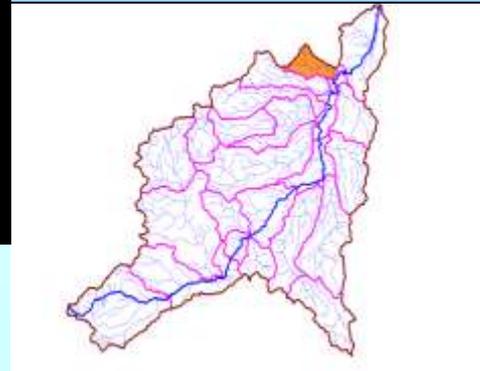
Diagnostic sectoriel par masse d'eau

Le Roche

ROCHE



Roche				
ATOUTS		0	FAIBLESSES	3
			Pas de connaissance de l'état morphologique, et écologique, mais cours d'eau déconnecté de l'Alagnon par un ouvrage busé	1
			Etiages sévères ayant un impact sur la qualité écologique potentielle	2
			Milieus naturels/Zones humides : secteur de la Limagne de Lempdes présentant peu de zones humides (1% de la surface)	
OPPORTUNITES		0,5	MENACES	1
Masse d'eau classée réservoir biologique		0,5	Milieus naturels/zones humides : drainage, eutrophisation, fermeture des milieux	1



Enjeu : moyen mais manque de connaissances au niveau morphologique, peu de zones humides



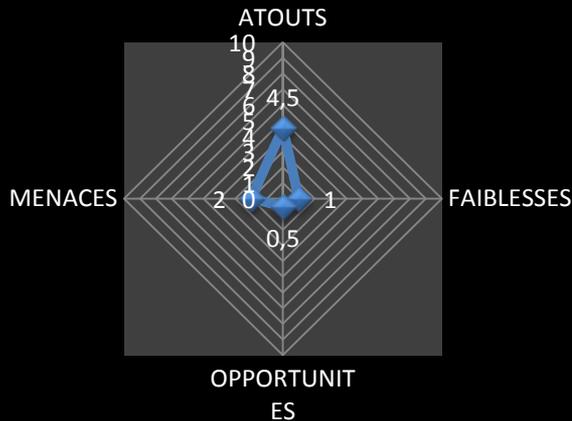
Diagnostic sectoriel

LES AFFLUENTS RIVE DROITE ET L'ALAGNON AVAL

Diagnostic sectoriel par masse d'eau

Le Valjouze

VALJOUZE



Valjouze				
ATOUTS		4,5	FAIBLESSES	1
Présence d'espèces patrimoniales : Loutre, (Truite, Loche, Vairon)		0,5	Milieux naturels/Zones humides : secteur des pays coupés présentant très peu de zones humides (0,6 à 1,5% de la surface)	1
Valeur patrimoniale associée à la présence de boisements alluviaux				
Bon état des berges, du lit et de la ripisylve notamment en secteur de gorges à l'aval				
Pas de problématique seuils				
OPPORTUNITES		0,5	MENACES	2
Masse d'eau classée réservoir biologique		0,5	Milieux naturels/zones humides : drainage, eutrophisation, piétinement	2

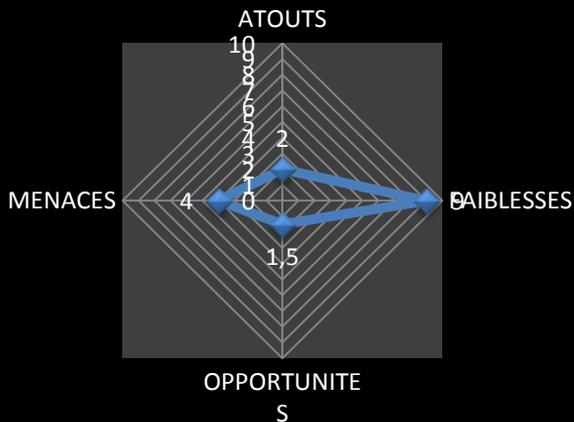


Enjeu : faible : masse d'eau présentant un bon état morphologique sans obstacle à la continuité, peu de zones humides

Diagnostic sectoriel par masse d'eau

L'Arcueil

ARCUEIL



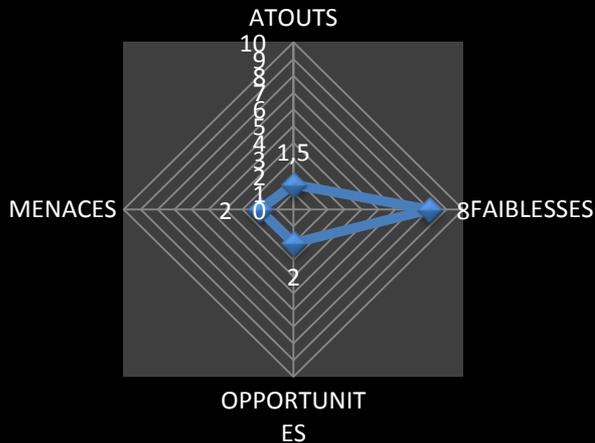
Arcueil				
ATOUTS		2	FAIBLESSES	9
Nombreuses zones humides sur la partie amont (enjeux patrimoniaux et fonctionnels)		1	Morphologie du lit : état moyen (déclassé sur la moitié du linéaire) : encombres non naturelles ou à risques et banalisation des habitats	2
Présence d'écrevisses à pattes blanche et de la Loutre		1	Etat des berges : Etat moyen à médiocre : piétinement bovin, enrochements, dépôts divers	2
			Etat de la ripisylve : moyen à médiocre : peu diversifiée, absente (20%)	2
			Présence de seuils faisant obstacles à la continuité écologique (infranchissables)	2
			Obstacles naturels infranchissables sur la partie médiane du cours d'eau	1
OPPORTUNITES		1,5	MENACES	4
Masse d'eau classée réservoir biologique		0,5	Espèce invasive animale : écrevisse Signal	1
Contrat territorial : volet berges, CATZH / travaux sur zones humides dans le cadre du CT		1	Milieus naturels/zones humides : drainage, eutrophisation, piétinement, fermeture des milieux, retournement de prairies, artificialisation des berges, plantations	3

Enjeu : fort : Masse d'eau présentant une richesse écologique au niveau de la tête de bassin (zones humides, espèces patrimoniales) mais un état morphologique moyen à médiocre, des obstacles infranchissables et une importante dégradation des zones humides

Diagnostic sectoriel par masse d'eau

L'Alagnonette

ALAGNONETTE



Alagnonette				
ATOUTS		1,5	FAIBLESSES	8
<p>Nombreuses zones humides (enjeux patrimoniaux et fonctionnels) sur la partie amont</p> <p>Présence de la Loutre</p>		1	<p>Morphologie du lit : état moyen (déclassé sur la moitié du linéaire) : fortement chenalisée à l'aval et présente des écoulements peu diversifiés à l'amont</p> <p>État des berges : état moyen : érosions, piétinement bovin, enrochements, dépôts divers</p> <p>État de la ripisylve : moyen : peu diversifiée, clairsemée et discontinue et absente sur l'amont (20%)</p> <p>Continuité écologique altérée par la présence de seuils difficilement franchissables.</p> <p>Obstacles naturels infranchissables sur la partie médiane du cours d'eau</p>	2
OPPORTUNITES		2	MENACES	2
<p>Contrat territorial : volet berges et continuité écologique, CATZH / travaux sur zones humides dans le cadre du CT</p> <p>Classement d'un ouvrage Grenelle, Classé en liste 2</p>		1	<p>Milieus naturels/zones humides : drainage, eutrophisation, piétinement, fermeture des milieux, artificialisation des berges, plantations, dépôts de matériaux, décharges</p>	2
		1		

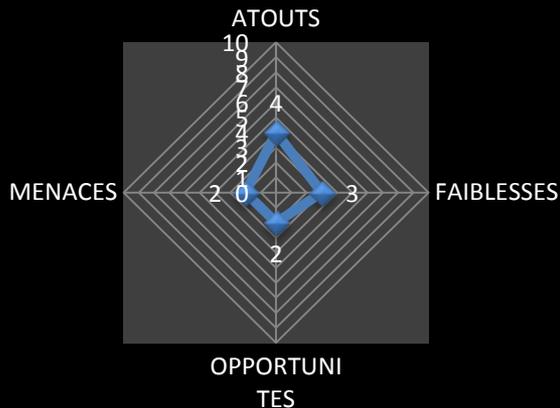
Enjeu : fort : présence de zones humides intéressantes en tête de bassin mais état morphologique moyen et nombreuses pressions sur les zones humides



Diagnostic sectoriel par masse d'eau

Le Violette

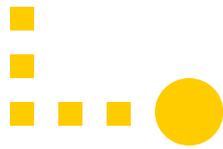
VIOLETTE



Violette					
ATOUTS		4	FAIBLESSES		3
Valeur patrimoniale associée à la présence de boisements alluviaux		1	Milieux naturels/Zones humides : secteur de la Limagne de Lempdes et des collines brivadoises présentant peu de zones humides (1% de la surface)		1
Morphologie du lit et des berges : moyen à bon		2	Morphologie du lit : quelques encombres non naturelles, curage régulier du lit		1
Présence d'écrevisses à pattes blanche		1	Etat des berges : déchets, protections de berges inadaptées, piétinement bovin		1
OPPORTUNITES		2	MENACES		2
Contrat territorial : volet berges et continuité écologique, Passages à gués et radiers de pont aménagés pour assurer la continuité écologique		1	Milieux naturels/zones humides : drainage, eutrophisation		1
Classé en liste 2		1	Passage en zone urbanisée sur 1 km (artificialisation des berges, curage)		1



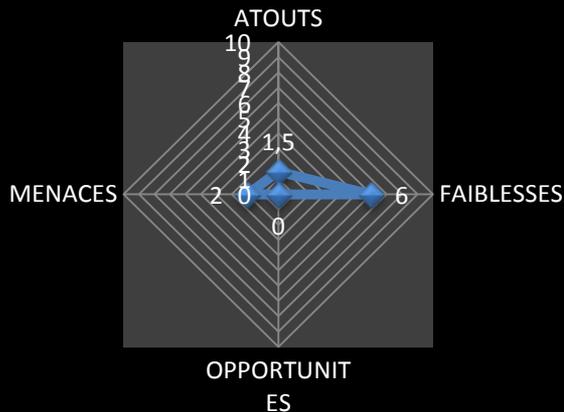
Enjeu : faible : Etat morphologique globalement moyen et faible présence de zones humides



Diagnostic sectoriel par masse d'eau

Le Saduit

SADUIT



Saduit			
ATOUTS		1,5	FAIBLESSES
Pas de problématique seuils	1	Etat des berges, du lit et de la ripisylve : partie amont fortement modifiée, chenalisée. Partie aval dans les gorges en bon état.	2
	0,5		Etiages sévères ayant un impact sur la qualité écologique
Espèces patrimoniales : Loutre		Faune piscicole très altérée Milieux naturels/Zones humides : secteur de la Limagne de Lempdes et des collines brivadoises présentant peu de zones humides (1% de la surface)	1
			1
OPPORTUNITES		0	MENACES
		Milieux naturels/zones humides : drainage, eutrophisation, fermeture des milieux, artificialisation des berges	2
			2



Enjeu : fort : Etat morphologique contrasté, très mauvais à l'amont et bon à l'aval, faible intérêt écologique notamment en raison du déficit hydrologique

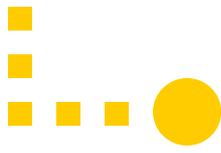


Diagnostic sectoriel par masse d'eau

L'Alagnon aval



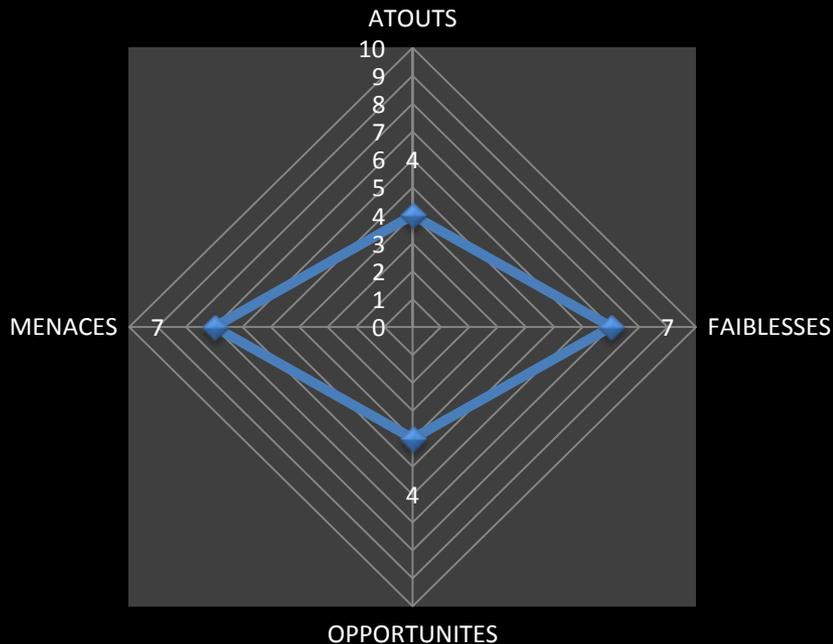
Alagnon aval			
ATOUPS	4	FAIBLESSES	7
<p>Très forte potentialité écologique : Présence d'espèces emblématiques : Saumon, Truite, ombre, Chabot, Anguille, Loutre, Castor, Lamproie</p> <p>Morphologie du lit : bon état global (85%)</p> <p>Forte dynamique (sinueux/tresse) et richesse écologique (Forêts alluviales, ripisylve, prairies, zones humides, bras morts)</p>	1 2 1	<p>Régression de l'Ombre commun (T°, qualité de l'eau, déficit quantitatif ?) (dire d'acteurs)</p> <p>Morphologie du lit : Ponctuellement encombrés non naturelles et faible diversification des écoulements au niveau des bourgs. Zone d'érosion au niveau de la voie ferrée (secteur Ferrières)</p> <p>Etat des berges : moyen : artificialisation des berges, déchets</p> <p>Etat de la ripisylve : peu de diversité sur l'amont de la masse d'eau, absence de ripisylve (30% du linéaire)</p> <p>Perturbation de la dynamique fluviale et de la continuité écologique par la présence de seuils avec une hauteur de chute importante (retenue amont).</p>	1 2 1 1 2
OPPORTUNITES	4	MENACES	7
<p>Site Natura 2000 : Val d'Allier Pont-du-Château, Jumeaux, Alagnon : plan de gestion, Site Natura 2000 : Vallée de la Sianne et du Bas Alagnon : plan de gestion</p> <p>Contrat territorial : volet berges et continuité écologique</p> <p>Classement de 7 ouvrages Grenelle, Classé en liste 2</p> <p>Cours de l'Alagnon aval classé grand migrateur pour le Saumon Atlantique et l'Anguille</p> <p>ENS : Verger d'Auzit; Corniches basaltiques de l'Alagnon</p>	1 1 1 0,5 0,5	<p>Renouées Asiatiques, Robinier et Balsamine de l'Himalaya</p> <p>Endiguement par les talus de la route nationale et de la voie ferrée</p> <p>Site de Roche à Beaulieu (digue): enjeux en zone inondable (route, passerelle, restaurant, station de pompage)</p> <p>Milieus naturels/zones humides : drainage, eutrophisation, fermeture du milieu, artificialisation des berges, plantations, retournement de prairies, extraction de matériaux</p> <p>Présence de nombreux seuils perturbant fortement la continuité écologique, très forte potentialité écologique</p>	1 2 1 1 2



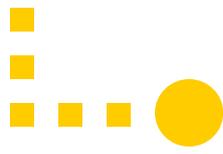
Diagnostic sectoriel par masse d'eau

L'Alagnon aval

ALAGNON AVAL

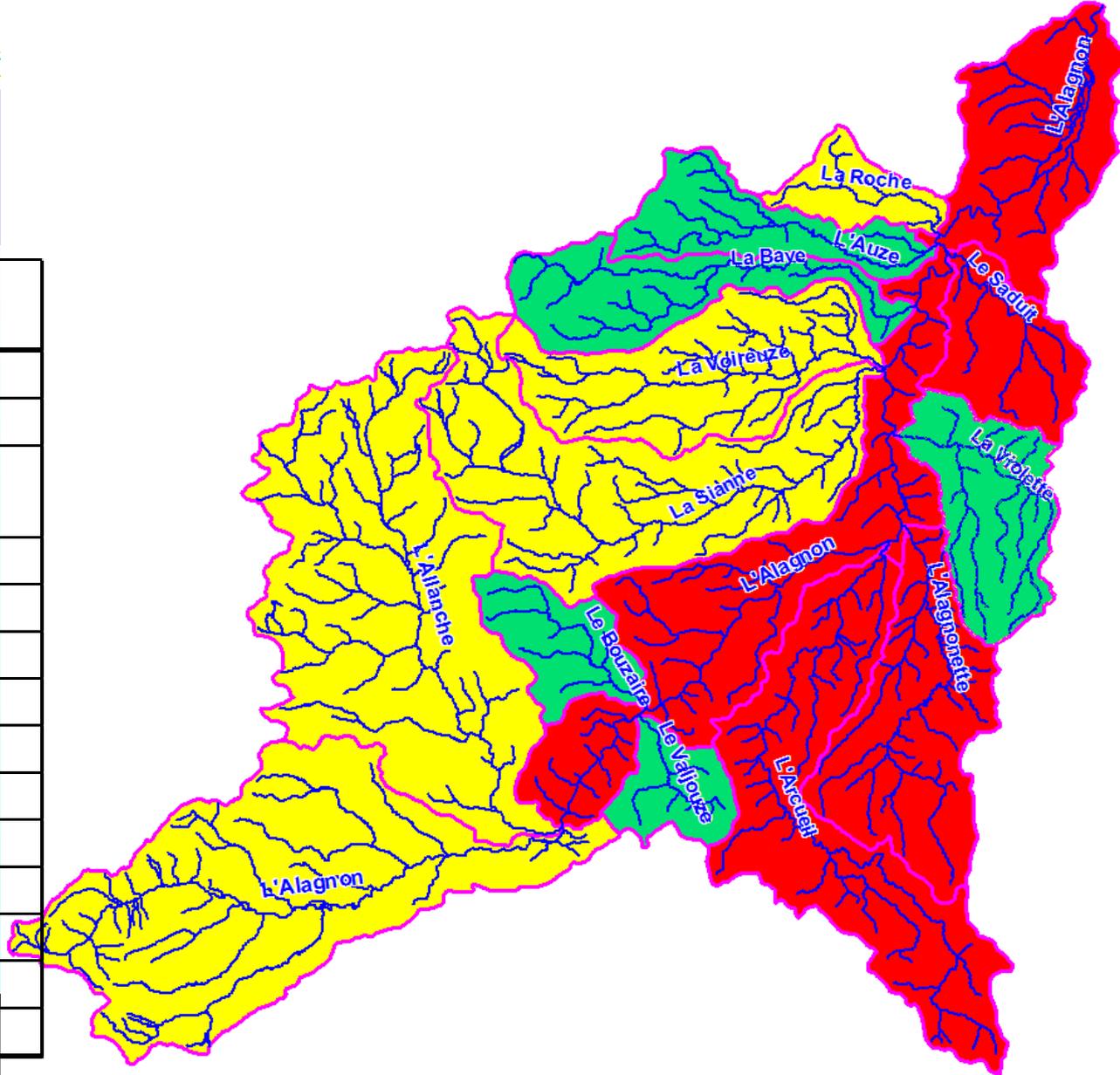


Enjeu fort : Etat morphologique globalement bon mais notamment perturbation de la dynamique fluviale sur certains secteurs et présence de seuils important, nombreuses plantes invasives



Synthèse des enjeux de l'état des milieux

Entité hydrographique	Niveau d'enjeu	Note
Valjouze	Enjeu faible	2
Arcueil	Enjeu fort	-9,5
Alagnonnette	Enjeu fort	-6,5
Violette	Enjeu faible	1
Saduit	Enjeu fort	-6,5
Roche	Moyen	-3,5
Auze	Enjeu faible	0
Bave	Enjeu faible	1
Voireuze	Moyen	-3
Sianne	Moyen	-1,5
Bouzaire	Enjeu faible	0,5
Allanche	Moyen	-3
Alagnon amont	Moyen	-1
Alagnon aval	Enjeu fort	-6





Informations complémentaires pour poursuivre l'élaboration du SAGE sur ce volet :

Amélioration des connaissances sur :

- Etat des cours d'eau n'ayant pas fait l'objet d'une étude de terrain
- Compléter les informations sur les seuils sur cours d'eau non prospectés
- Réaliser un inventaire des zones de tête de bassin (SDAGE)
- Réaliser une étude concernant l'espace de mobilité de l'Alagnon au sens du SDAGE

....



Apports complémentaires ?



Merci de votre attention.

